

● FINANCE ISLAMIQUE

**Un levier en pleine
ascension pour
moderniser le système
bancaire algérien**

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) DE L'UA

**Attaf : « l'Afrique a les compétences à vaincre le terrorisme
à travers le traitement des causes profondes »**

(P3)

SAIEG

Le « made in Algeria » des équipements électriques prend la route de l'Europe

*Longtemps cantonnée
au rôle d'importateur
net, l'Algérie s'impose
désormais comme un
fabricant crédible
d'équipements
électriques et gaziers.
La qualité, la
compétitivité-prix et le
respect des standards
internationaux
permettent aujourd'hui
aux produits algériens
de circuler « aux
quatre coins du
monde ». Dernière
illustration en date :
l'exportation par la
Société algérienne des
industries électriques
et gazières, filiale de
Sonelgaz,
de 200 bornes de
rechargement pour
véhicules électriques
vers le Portugal.*

(Lire en Page 4)



● CONCOURS "FORMULA STUDENT UK" POUR L'INGÉNIERIE
ET CONCEPTION AUTOMOBILE AU ROYAUME-UNI

**L'équipe algérienne
«ENP Racing Team »
remporte le prix « Allan
Staniforth »**

(P5)

● LE GÉNOCIDE SIONISTE CONTRE GHAZA SE POURSUIT

**Dix nouveaux Ghazaouis
tombent en martyrs,
le bilan approche
les 73 300 morts**

(P12)

L'épidémie d'Ebola en RDC dépasse les 2 400 cas et approche les 1 000 décès



L'épidémie d'Ebola provoquée par le virus Bundibugyo en République démocratique du Congo (RDC) continue de s'étendre, avec 2 423 cas confirmés, dont 967 décès et 469 guérisons, a déclaré mardi un responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Thierno Baldé, gestionnaire de l'incident pour la riposte à la maladie à virus Bundibugyo à l'OMS, a indiqué à des journalistes à Genève que l'épidémie s'était désormais propagée à cinq provinces, l'Ituri demeurant l'épicentre avec 89,1 % des cas et 83,9 % des décès.

Malgré ces chiffres, Baldé a indiqué que les autorités sanitaires comprennent désormais mieux la dynamique de l'épidémie et adaptent leur réponse en conséquence.

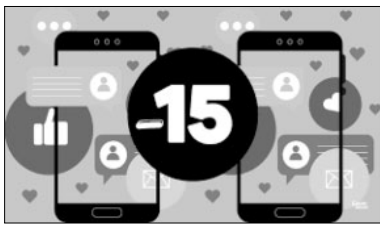
« L'épidémie est toujours en avance sur nous et nous sommes encore dans une phase de rattrapage », a-t-il déclaré.

Il a précisé que l'OMS avait identifié trois schémas distincts de transmission : une transmission de forte intensité à Bunia et dans les zones environnantes, des foyers émergents notamment à Kisangani, Haut-Uele, Katwa et Butembo, ainsi que des signes de stabilisation à Mongbwalu, où l'épidémie a été détectée pour la première fois, ainsi qu'à Goma.

Il a ajouté que les équipes d'intervention rapide déployées à Kisangani avaient jusqu'à présent empêché toute transmission secondaire, les cinq cas signalés dans cette ville ayant tous été importés de l'Ituri. Des dispositifs similaires seront étendus à Haut-Uele, Katwa, Butembo et à d'autres zones émergentes.

« Nous avons donné la priorité au déploiement des enterrements sûrs et dignes, des systèmes de référence et des capacités de prise en charge clinique dans les principaux foyers de transmission actifs », a-t-il déclaré.

Vers l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans en France



Les députés français doivent examiner mardi une proposition de loi visant à interdire l'accès aux principaux réseaux sociaux aux moins de 15 ans, une mesure qui ferait de la France le premier pays européen à adopter une telle législation si elle est définitivement approuvée.

Le texte prévoit une entrée en vigueur dès le 1er septembre. Il concernerait notamment Snapchat, TikTok, Facebook, Instagram, ainsi qu'une partie des services proposés par WhatsApp et YouTube.

Les plateformes auraient l'obligation de vérifier l'âge des nouveaux utilisateurs au moyen d'un dispositif de vérification d'identité, notamment via FranceConnect ou une autre solution agréée par les autorités. Les détenteurs de comptes déjà existants disposeraient d'un délai de quatre mois pour se conformer à ces nouvelles exigences.

« Les enfants auront l'obligation de justifier de leur âge (...) et, s'ils n'ont pas 15 ans, le compte sera fermé. C'est l'obligation qui pèse sur les plateformes », a expliqué Laure Miller, députée du groupe Ensemble pour la République, dans un reportage diffusé par franceinfo.

Selon la chaîne publique, les adolescents français passent en moyenne deux heures par jour sur les réseaux sociaux. La réforme suscite des réactions contrastées parmi les familles. « Je trouve que c'est très bien et que c'est même un peu tardif », a déclaré un parent interrogé, tandis qu'une adolescente a confié vouloir « continuer à regarder les réseaux ». Les plateformes qui ne respecteraient pas la future réglementation s'exposeraient à une amende pouvant atteindre 6 % de leur chiffre d'affaires. Selon les spécialistes interrogés par franceinfo, l'interdiction devrait s'accompagner d'une véritable éducation au numérique. « L'interdit n'est pas suffisant. Il faudra aussi envisager une éducation numérique (...) afin de permettre aux adolescents d'avoir un sens critique concernant leurs propres pratiques », a estimé l'un d'eux.

Le reportage rappelle que l'Australie a interdit l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 16 ans en décembre dernier. D'après les données citées, cette mesure aurait entraîné une baisse de 37 % du nombre d'adolescents présents sur ces plateformes.

Le Vanuatu déclare une sécheresse dans les régions du Nord, appelant la population à utiliser l'eau avec parcimonie

Le Vanuatu, pays insulaire du Pacifique Sud, a déclaré mardi une sécheresse dans certaines parties du pays, appelant la population à utiliser l'eau avec parcimonie. Le service météorologique a déclaré le premier niveau de sécheresse dans les régions du nord du pays après trois mois de faibles précipitations. Selon un communiqué officiel, ces conditions sèches sont liées à l'arrivée du phénomène El Nino et présentent des risques croissants pour l'agriculture régionale.

L'alerte concerne l'ensemble de la province de Torba ainsi que certaines parties des provinces de Sanma, Penama et Malampa. Les autorités

ont appelé la population à économiser l'eau destinée aux besoins humains et animaux. La déclaration de sécheresse au Vanuatu, qui compte 336 000 habitants, intervient alors qu'El Nino a été déclaré dans le Pacifique, entraînant des périodes plus longues de chaleur et de sécheresse. El Nino correspond à un réchauffement durable des eaux du centre et de l'est de l'océan Pacifique tropical. Le service météorologique a indiqué que de faibles pluies pouvaient encore survenir occasionnellement, mais que plusieurs mois de précipitations régulières seraient nécessaires pour atténuer la pénurie d'eau.

Les agriculteurs sont également appelés à préserver leurs réserves d'eau afin de protéger leurs cultures. D'autres pays du Pacifique prennent également des mesures similaires pour se préparer. La Papouasie-Nouvelle-Guinée fournit une aide aux zones touchées par des pénuries d'eau, tandis que les autorités des Tonga se sont réunies le mois dernier pour préparer les conséquences d'El Nino. Les Fidji ont également réservé des fonds pour faire face aux pénuries d'eau attendues.



Afghanistan : les opérations de secours se poursuivent après des inondations meurtrières



Les opérations de recherche et de secours se poursuivaient mardi après que de violentes crues soudaines ont frappé lundi la province orientale afghane du Nouristan, faisant au moins 23 morts et plus de 100 disparus.

Des équipes de secours et d'assistance du 201ème corps Khalid bin Walid ont été déployées dans la zone sinistrée, selon l'agence de presse officielle afghane Bakhtar.

Des milliers de personnes ont été déplacées par la catastrophe, tandis qu'au moins 80 autres ont été blessées.

Taj Mohammad Hemat, porte-parole adjoint de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes, a indiqué que 15 corps avaient été retrouvés mardi matin, tandis que les opérations de recherche et de secours se poursuivaient, selon la chaîne

locale Ariana News.

Les inondations ont détruit sept maisons et en ont endommagé 23 autres. Elles ont également détruit ou endommagé partiellement 70 commerces, 40 véhicules et 11 hôtels.

Les autorités ont souligné que ces chiffres demeurent provisoires et sont susceptibles d'évoluer à mesure que les opérations de secours et les évaluations des dégâts se poursuivent.

Le compte X du consulat britannique à Jérusalem suspendu après une publication

Le compte officiel X du consulat général du Royaume-Uni à Al-Quds a été suspendu après avoir partagé une déclaration critiquant les violations des droits de l'homme commises à l'encontre des Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes.

Le compte officiel du consulat, « UKinJerusalem », a partagé une déclaration commune publiée par les missions diplomatiques de plusieurs pays européens, dont le Royaume-Uni, l'Union européenne et le Canada, dimanche.

Peu après la publication de ce message, qui soulignait que les Palestiniens détenus dans les centres de détention et les prisons israéliennes étaient victimes de violations systématiques de leurs droits, le compte semblait avoir été suspendu.

La déclaration attirait l'attention sur le sort de plus de 9 000 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, précisant que nombre d'entre eux étaient placés en « détention administrative » sans inculpation ni procès.

Elle indiquait que les Palestiniens détenus dans les prisons et les centres de détention israéliens subissaient des violations graves et systématiques, notamment une alimentation insuffisante, le refus de soins médicaux, ainsi que des restrictions, voire l'interdiction totale, des visites familiales. La déclaration appelait à ce que les Palestiniens bénéficient de garanties d'un procès équitable et d'un accès à une représentation juridique.

Elle demandait également instamment que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) soit autorisé à reprendre ses visites dans les prisons.

Aucune déclaration officielle n'a encore été publiée par le gouvernement britannique, Israël ou la société américaine de réseaux sociaux X concernant la suspension du compte du consulat général du Royaume-Uni à Jérusalem, sur lequel cette déclaration avait été partagée.

Des organisations de la société civile israéliennes ont critiqué les prisons et les centres de détention militaires israéliens, affirmant qu'ils étaient devenus des lieux où les normes juridiques internationales et les conventions relatives aux droits de l'homme sont ignorées, et qualifiant les abus signalés, notamment les violences sexuelles, à l'encontre des détenus palestiniens de systématiques et soutenus par l'État.

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ALGÉRIENNE À LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE

Une stratégie de rayonnement et de sécurité sanitaire

Le pays couvre aujourd'hui 80 % de ses besoins en médicaments et exporte déjà plusieurs gammes de produits vers une dizaine de marchés africains. Fort de cette montée en puissance, Alger entend désormais structurer un véritable hub pharmaceutique continental, fondé sur la production locale, le transfert de technologie et la formation.

Les progrès réalisés ces dernières années sont qualitatifs. Le pays a bâti un tissu industriel de plus de 200 unités de production, porté par des groupes publics comme Sidal et un secteur privé dynamique. La priorité donnée aux médicaments essentiels, génériques et biosimilaires a permis de réduire la facture d'importation tout en garantissant la disponibilité des traitements pour les pathologies chroniques. Parallèlement, l'instauration d'un système de contrôle rigoureux, aligné sur les normes de l'OMS et des référentiels internationaux, a renforcé la crédibilité du « made in Algeria ». L'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques veille à la

qualité, à la traçabilité et à la pharmacovigilance, ce qui augmente la compétitivité des produits algériens à l'export.

LE CONGO-BRAZZAVILLE, NOUVEAU PARTENAIRE STRATÉGIQUE

La visite mardi à Alger du ministre congolais de la Coopération et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, illustre cette diplomatie pharmaceutique. Reçu par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, il a salué l'expérience algérienne « pionnière » et exprimé la volonté de son pays de s'en inspirer. Les discussions ont porté sur trois axes : le développement des capacités productives congolaises, le transfert de technologie pour implanter des unités de formulation et de conditionnement à Brazzaville, et la formation de la main-d'œuvre locale aux métiers de la production, du contrôle qualité et des affaires réglementaires. De son côté, M. Kouidri a affirmé la disponibilité de l'Algérie à répondre aux

besoins du marché congolais en médicaments, à travers l'exportation de produits finis, mais surtout en co-construisant des projets industriels communs. L'objectif est d'installer durablement des lignes de production au Congo, d'y répliquer le modèle algérien d'autosuffisance progressive et de faire émerger des champions régionaux.

VERS UN PARTENARIAT AFRICAÏN POUR LA SÉCURITÉ MÉDICAMENTEUSE

Au terme de la rencontre, les deux parties ont convenus de travailler à un partenariat stratégique. Il s'agira de renforcer les échanges entre opérateurs économiques, d'encourager les joint-ventures et les investissements croisés, et de mutualiser les capacités pour sécuriser l'approvisionnement du continent. La démarche s'inscrit dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans la Zone de libre-échange continentale africaine, qui font de l'industrie pharmaceutique un pilier de l'intégration sanitaire.



L'ENJEU DÉPASSE LE COMMERCE

La pandémie de Covid-19 a révélé la vulnérabilité de l'Afrique face aux ruptures de chaînes d'approvisionnement. En misant sur la production locale et les partenariats Sud-Sud, l'Algérie propose une réponse concrète : réduire la dépendance aux importations extra-africaines, baisser les coûts, et garantir un accès équitable aux traitements. Les unités algériennes disposent déjà d'homologations dans plusieurs pays de la CEDEAO, du CEMAC et du COMESA, facilitant l'enregistrement des produits et la reconnaissance mutuelle des procédures.

Le savoir-faire algérien intéresse au-delà du Congo. Sénégal, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Niger et Mali ont engagé des discussions similaires. Le modèle repose sur quatre piliers :

cadre réglementaire solide, incitations fiscales pour les investisseurs, formation d'ingénieurs et de techniciens via les universités et instituts spécialisés, et soutien bancaire aux projets d'usines. L'État accompagne les entreprises exportatrices à travers des missions économiques, des accords de reconnaissance et des lignes de financement dédiées. Avec 80 % de couverture nationale et une capacité excédentaire croissante, l'Algérie passe du statut d'importateur net à celui d'exportateur et de partenaire technologique. En partageant son expérience, elle consolide sa place dans la nouvelle architecture sanitaire africaine et transforme son industrie pharmaceutique en instrument de diplomatie économique. La sécurité médicamenteuse du continent se construira par des usines, des transferts de compétences et des chaînes de valeur régionales. Alger veut en être le catalyseur.

Hamza B.

FINANCE ISLAMIQUE

Un levier en pleine ascension pour moderniser le système bancaire algérien

Le secteur bancaire algérien poursuit sa mue. Réunis samedi lors de la Conférence nationale « Les banques algériennes, levier de l'économie nationale – Vision prospective », experts, régulateurs et dirigeants ont débattu des chantiers prioritaires : financement de la croissance, inclusion financière et transformation numérique. Organisée par la Fondation algérienne Industrie du Futur – Cellule de veille bancaire, la rencontre a mis en lumière le rôle croissant de la finance islamique comme moteur de diversification et de résilience. Partenaire de l'événement, Al Salam Bank Algérie a porté la voix de la finance participative à travers l'intervention de Hanan Cherfi, Responsable Conformité et Contrôle Charia. Dans son exposé, elle a retracé les principales évolutions de ce segment en Algérie : élargissement du cadre réglementaire par la Banque d'Algérie, lancement de guichets islamiques au sein des banques publiques, multiplication des produits Mourabaha, Ijara, Salam et Istisna'a destinés aux particuliers comme aux PME.

UN APPORT CONCRET À L'INCLUSION ET À L'INVESTISSEMENT

Pour Mme Cherfi, la finance islamique répond à une demande sociale forte pour des solutions conformes aux principes de la Charia, mais son impact dépasse la sphère religieuse. En captant une épargne jusqu'ici réticente au circuit bancaire classique, elle mobilise de nouvelles ressources au service de l'économie réelle. Les financements participatifs soutiennent déjà l'immobilier, l'équipement industriel, l'agriculture et le commerce, tout en favorisant la bancarisation des ménages et des très petites entreprises. « Chez Al Salam Bank Algérie, nous considérons que la finance islamique doit continuellement évoluer pour accompagner les mutations économiques et les attentes de nos clients », a-t-elle souligné. L'innovation produit, la digitalisation des parcours et la création de partenariats stratégiques avec les fintechs sont les axes privilégiés. L'objectif : bâtir un écosystème capable de soutenir l'investissement, d'accélérer l'inclusion

financière et de contribuer durablement au développement.

VERS UN SYSTÈME BANCAIRE PLUS INCLUSIF ET COMPÉTITIF

Les échanges de la conférence ont confirmé une tendance de fond : la finance islamique n'est plus un marché de niche mais un pilier de la stratégie nationale de renforcement du secteur bancaire. Son développement s'articule avec les réformes en cours – modernisation des systèmes de paiement, interopérabilité, open banking – et avec l'ambition de porter le taux de bancarisation au-delà de 60 % d'ici 2030. En partageant son expertise, Al Salam Bank Algérie réaffirme son engagement à accompagner les réflexions stratégiques sur l'avenir du secteur. La montée en puissance de la finance islamique, adossée à un cadre prudentiel rigoureux et à une gouvernance Charia renforcée, offre à l'Algérie un levier supplémentaire pour financer sa diversification économique, drainer l'épargne nationale et rayonner sur les marchés régionaux.

H. B.

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) DE L'UA

Attaf : « L'Afrique a les compétences à vaincre le terrorisme à travers le traitement des causes profondes »

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a pris part, hier, par visioconférence, à la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), indique un communiqué du ministère.

Cette réunion a été consacrée à l'examen du thème de la « lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique » et au débat des « moyens de renforcer les efforts continuent dans ce domaine, sur les plans institutionnel et opérationnel, notamment dans le cadre du Plan d'action stratégique de lutte contre le terrorisme (2026-2030), qui s'inscrit parmi les propositions présentées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de Champion de l'Union africaine pour

la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique », précise la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Attaf a souligné la « nécessité de tirer parti des cadres et mécanismes africains afin d'élaborer une vision globale et intégrée de lutte contre le terrorisme », relevant « l'évolution enregistrée dans la nature des activités des groupes terroristes ».

Le ministre d'Etat a rappelé que « le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait averti, à maintes occasions, que le terrorisme constituait désormais une menace pour la sécurité du continent africain et un obstacle aux efforts de développement, ce qui nécessite une adaptation profonde de l'approche de l'UA face à cette menace », ajoute la même source.

Dans son intervention, il a également appelé à « la nécessité de ren-

forcer le partenariat avec l'Organisation des Nations unies », rappelant « les efforts soutenus déployés par notre pays durant son mandat au Conseil de sécurité onusien, notamment à travers sa contribution à la mise en œuvre de la déclaration présidentielle adoptée en janvier 2025 par le Conseil de sécurité sur la « lutte contre le terrorisme », sous la présidence de l'Algérie ».

M. Attaf a conclu en affirmant que « l'Algérie est pleinement convaincue de la capacité de l'Afrique à vaincre le terrorisme et que la voie pour se débarrasser de ce fléau passe par le renforcement des institutions de l'Etat, la mise à la disposition des corps de sécurité des moyens nécessaires, le traitement des causes profondes et le renforcement des partenariats internationaux », lit-on dans le communiqué du ministère.

H.B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Les banques accélèrent la délivrance des cartes Visa et Mastercard

La Banque d'Algérie met les bouchées doubles pour fluidifier l'accès à l'allocation touristique. Lors d'une réunion tenue lundi avec les dirigeants des établissements financiers, le gouverneur Mohamed Lamine Leddou a instruit les banques d'accélérer l'émission des cartes de paiement internationales au profit des citoyens souhaitant bénéficier de leur droit de change pour voyage, indique un communiqué de la Banque centrale.

Chaque année, des milliers d'Algériens sollicitent l'allocation touristique avant leurs déplacements à l'étranger. Jusqu'ici, les délais d'obtention des cartes Visa ou Mastercard constituaient un frein majeur, contraignant de nombreux voyageurs à renoncer à leur droit ou à recourir à des circuits informels. Pour y remédier, la Banque d'Algérie exige désormais que « toutes les dispositions nécessaires soient prises pour procéder, dans la célérité, à l'émission des cartes bancaires internationales à tous les citoyens éligibles ».

Les établissements ont immédiatement réagi. Dans un post publié sur sa page officielle, la Banque Nationale d'Algérie (BNA) affirme « sa disponibilité et la mise en place de toutes les conditions pour accompagner les clients dans l'obtention de l'allocation touristique et son utilisation via les cartes internationales émises par la banque ».

La BNA invite ses clients détenteurs de cartes internationales à se rapprocher de ses agences « pour bénéficier du droit de change dans un délai n'excédant pas sept jours avant la date du voyage ». D'autres banques publiques et privées emboîtent le pas, en renforçant leurs centres de personnalisation, en simplifiant les dossiers et en dédiant des guichets spécifiques. L'objectif : réduire le délai de délivrance de plusieurs semaines à quelques jours, tout en garantissant la sécurité des opérations et le respect des plafonds réglementaires.

L'accélération de l'octroi des cartes répond à un double enjeu. D'abord, sécuriser les transactions des voyageurs en remplaçant le cash par des moyens de paiement traçables, acceptés dans le monde entier. Ensuite, renforcer l'inclusion financière en familiarisant davantage de citoyens à l'usage des cartes internationales, du e-commerce et des paiements sans contact. Pour la Banque d'Algérie, la mesure s'inscrit dans la modernisation du système de paiement national et la lutte contre le marché parallèle des devises. En facilitant l'accès légal aux devises, les autorités entendent drainer une partie de la demande vers le circuit bancaire, améliorer la transparence et préserver les réserves de change.

Les banques sont appelées à rendre compte régulièrement de l'état d'avancement. Des indicateurs de performance portant sur les délais de traitement, le nombre de cartes émises et le taux de satisfaction seront suivis par la Banque centrale. Parallèlement, des campagnes d'information rappelleront aux voyageurs les pièces à fournir : billet d'avion, passeport, formulaire dédié et justificatif de l'allocation.

R.N.

SAIEG

Le « made in Algeria » des équipements électriques prend la route de l'Europe

Longtemps cantonnée au rôle d'importateur net, l'Algérie s'impose désormais comme un fabricant crédible d'équipements électriques et gaziers.

La qualité, la compétitivité-prix et le respect des standards internationaux permettent aujourd'hui aux produits algériens de circuler « aux quatre coins du monde ». Dernière illustration en date : l'exportation par la Société algérienne des industries électriques et gazières, filiale de Sonelgaz, de 200 bornes de rechargement pour véhicules électriques vers le Portugal. Mardi, au siège de la Direction générale de la SAIEG à Rouiba, le P-DG Youcef Defdaf a donné le coup d'envoi de cette expédition. Étaient présents Khalil Hedna, directeur de l'information au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Seddik Bendrihem, DG d'Auras International, partenaire commercial basé à Hong Kong, Mohamed Abdelfattah Ouled Naoui, SG de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières, ainsi que des représentants des autorités locales. Les bornes, entièrement fabriquées dans les unités de la SAIEG à El Eulma, dans la wilaya de Sétif, seront



livrées au Portugal dans le cadre d'un contrat prévoyant, par étapes, l'exportation de 450 unités vers plusieurs pays européens. Cette livraison fait suite à un premier succès en 2024 : 435 bornes avaient déjà été expédiées vers la Libye et l'Italie, avec le même partenaire Auras. 58 % d'intégration locale et une montée en puissance programmée. Au-delà du volume, c'est la structure du produit qui retient l'attention. Le taux d'intégration des bornes atteint aujourd'hui 58 %, un niveau que la SAIEG compte relever grâce à un plan de renforcement de la sous-traitance nationale. Composants électroniques, tôlerie, faisceaux, logiciels embarqués : l'entreprise mobilise un écosystème de PME algériennes pour accroître la valeur ajoutée locale. Pour Youcef Defdaf, cette opération « reflète la grande expérience des groupes industriels publics dans

la fabrication des différents équipements, leur permettant d'accéder aux marchés extérieurs à travers différents continents ». Le dirigeant insiste sur la valorisation d'un savoir-faire accumulé depuis plusieurs décennies. Les lignes de production d'El Eulma, modernisées et certifiées ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, répondent aux normes CE, IEC et aux exigences spécifiques des opérateurs européens de mobilité électrique. Résultat : un produit compétitif, fiable, au design adapté aux climats extrêmes, et proposé à un prix qui défie la concurrence asiatique et européenne.

DIVERSIFIER LES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

L'opération s'inscrit dans la stratégie nationale de diversification. Comme l'a rappelé Khalil Hedna, elle « consacre la présence internationale remarquable

de Sonelgaz », déjà engagée dans l'exportation d'électricité, la formation de cadres étrangers et la réalisation de centrales dans plusieurs pays africains. Désormais, ce sont les biens d'équipement qui prennent le relais. Pour le ministère de l'Énergie, chaque borne exportée est une preuve que l'Algérie peut transformer son potentiel industriel en devises et en emplois, hors rente pétro-gazière. Le partenaire Auras International confirme : « Cette opération est le fruit de la bonne réputation sur les marchés extérieurs des équipements électriques fabriqués localement, lesquels répondent aux normes internationales ». L'entreprise hongkongaise, spécialisée dans le sourcing et le marketing d'infrastructures énergétiques, a audité les sites de Sétif avant de signer. Les tests de compatibilité, de cybersécurité et d'interopérabilité ont validé la conformité des bornes aux réseaux européens.

UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

Les bornes SAIEG sont conçues pour la recharge AC et DC, de 22 kW à 180 kW, avec supervision à distance, paiement sans contact et intégration aux plateformes d'itinérance. Elles équipent déjà des stations-service, des parkings publics et des flottes d'entreprises en Algérie, dans le cadre du programme national de déploiement de 1 000 points de charge d'ici 2026. L'export vers le Portugal, pays pionnier de la mobilité électrique, agit comme

un label de qualité. D'autres marchés sont visés : Espagne, France, Belgique, où les appels d'offres publics exigent des produits durables et traçables. Pour Mohamed Abdelfattah Ouled Naoui, SG de la FNTIEG, ces succès industriels récompensent « les efforts déployés par le groupe public et ses filiales pour assurer un approvisionnement régulier des clients en énergie et produire des équipements de haute qualité ». Ils sécurisent aussi l'emploi : les ateliers d'El Eulma tournent en 3x8 et recrutent techniciens, ingénieurs et soudeurs.

CAP SUR L'AFRIQUE ET LE MOYEN-ORIENT

Après l'Europe et la Libye, la SAIEG prospecte la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Arabie saoudite et les Émirats. L'objectif est de dupliquer le modèle : proposer des bornes, mais aussi des transformateurs, des compteurs intelligents, des cellules moyenne tension et des solutions de smart grid, tous estampillés « Sonelgaz ». La création d'une business unit export et l'ouverture prochaine d'un showroom à Dubaï doivent accélérer la pénétration de ces marchés. En misant sur la qualité, l'intégration locale et des prix étudiés, l'industrie électrique algérienne démontre qu'elle a franchi un palier. Des ateliers de Sétif aux rues de Lisbonne, la borne de recharge SAIEG raconte une nouvelle histoire : celle d'un pays qui n'exporte plus seulement du gaz, mais aussi de la technologie.

Hamza B.

LA PROTECTION CIVILE TOUJOURS ACTIVE POUR L'EXTINCTION DES INCENDIES DE FORÊT

Près d'un tiers des 90 foyers de feux éteints dans la journée d'hier

Alors que les feux de forêt touchent depuis ces dernières semaines plusieurs wilayas du pays, la Protection civile continue d'assurer le suivi des opérations d'extinction de ces feux, dans la mesure où, ses équipes coordonnent leurs efforts de terrain avec ses colonnes mobiles, celles de l'armée et les services des forêts pour maîtriser les foyers et protéger les zones habitées. Les autorités déploient des moyens colossaux avec des dispositifs et des suivis des opérations pour maîtriser les différents foyers avec l'implication d'une flotte d'avions bombardiers d'eau, d'hélicoptères et de colonnes mobiles déployés dans les wilayas touchées. Les opérations d'extinction des incendies se poursuivent de manière intensive avec le maintien de l'état de mobilisation et l'activation de la coordination entre les différents intervenants, sous le suivi permanent des walis, pour protéger les citoyens et leurs biens ainsi que le patrimoine forestier. Pour illustrer cette situation concernant la maîtrise des répercussions de ces feux de forêt dans les différentes wilayas du pays, sur le terrain, la situation des feux de forêt, de maquis, de broussailles, de cul-

tures agricoles et de palmeraies de la journée d'hier, 21 juillet 2026 à 13h00 énoncée par la Protection civile se présente comme suit :
Nombre total de feux recensés : 90
Nombre total de feux éteints : 26
Nombre total de feux toujours actifs : 64, répartis dans les wilayas suivantes : Annaba (4), Souk Ahras (3), Skikda (16), Guelma (6), Bouira (2), Médéa (2), Mascara (2), Mila (3), El Tarf (8), Jijel (3), Sétif (1), Constantine (2), Béjaïa (7), Blida (1), Boumerdès (1), Biskra (1), Khenchela (1) et Ghardaïa (1).

Résumé des feux les plus importants :

Béjaïa :
Commune de Boukhelifa : Évacuation des habitants de plusieurs villages par mesure de précaution.

Annaba :

Commune de Seraïdi, dans la zone connue sous le nom de Sidi Boumediene et Bouzizi.
Commune de Berrahal, dans la zone connue sous le nom de Ville Nouvelle.

Skikda :

Commune de Djendel Sidi Mohamed.
Commune d'Aïn Qashra : Wadi Zegar,

Beni Rahma, El Batha, Safsafa et El Adhama.

Commune de Chraïa : El Qubayba, Hamaïd et Aïn Ghabal.

Commune d'Aïn Cherchar : El Bekouch, Farfour, Wadi Zahar, Ennasseria et Cherchar.

Commune de Djendel Sidi Saadi.

Commune d'El Sebt.

Guelma :

Commune de Ben Djerrah : danger menaçant les habitations.

Bouira :

Commune d'El Hachimia : Wadi Kaddara.
Commune de Wadi El Berdi : Village d'Ahl Er Rekab, opérations d'évacuation et de relogement en cours.

El Tarf :

Commune de Bouhadjar.
Commune d'Aïn El Kerma : Bouaziz, danger menaçant des habitations.
Commune d'Echafia : Bouchkala, évacuation et relogement des habitants. Jijel : Commune d'Ouled Asker : danger menaçant des habitations dans le secteur de Bousif.
Commune d'Ouled Yahia.
Par ailleurs, il est important de signaler

que les équipes de la Protection civile demeurent pleinement mobilisées pour lutter contre les feux de forêt qui touchent plusieurs wilayas du pays. Grâce à la mobilisation des unités d'intervention et des moyens terrestres et aériens, 130 foyers ont été totalement éteints. Les opérations se poursuivent toutefois pour maîtriser les 26 incendies encore actifs hier à 13h00, avec des interventions menées sans relâche afin d'empêcher la propagation des flammes. Les autorités de wilayas "veillent au suivi permanent du déroulement des opérations d'extinction sur le terrain et à l'activation des plans d'intervention, ainsi qu'à la garantie d'une coordination permanente entre les différents intervenants, avec l'accompagnement des citoyens touchés et la garantie de la prise en charge, de l'hébergement en cas de besoin, et à la mobilisation de tous les moyens jusqu'à la parfaite maîtrise des différents foyers d'incendies", a indiqué le communiqué. Ainsi, l'extinction des feux se poursuit de manière intensive et l'état de mobilisation globale est maintenu pour protéger les citoyens et leurs biens ainsi que le patrimoine forestier, conclut le document.

Saïd Ben

CONCOURS "FORMULA STUDENT UK" POUR L'INGÉNIERIE ET CONCEPTION AUTOMOBILE AU ROYAUME-UNI

L'équipe algérienne « ENP Racing Team » remporte le prix « Allan Staniforth »

L'équipe algérienne "ENP Racing Team" a remporté le prix "Allan Staniforth" de la meilleure équipe participante pour la première fois au concours "Formula Student UK" relatif à l'ingénierie et à la conception automobile au Royaume-Uni.



A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a adressé ses félicitations aux membres de

l'équipe distinguée, après avoir, a-t-il dit, "démontré qu'ils incarnent l'avenir de l'Algérie nouvelle et victorieuse et sont les artisans de sa gloire", saluant leur exploit dans l'une des pres-

tigieuses compétitions dédiées aux étudiants en ingénierie. A ce propos, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de l'informa-

tion numérique et de l'information statistique, Abdeldjebbar Daoudi, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que la distinction de cette équipe sur le circuit de "Silverstone" au Royaume-Uni, reflète "le niveau de la formation des étudiants algériens et leur capacité à entrer en compétition dans les plus grands événements internationaux relatifs à l'ingénierie et à la conception automobile".

L'équipe algérienne "a pu arracher ce prix dans la catégorie des équipes et des pays participant pour la 1re fois, parmi les sept pays prenant part pour la 1re fois à ce concours", a-t-il ajouté. Le prix "Allan Staniforth" qui porte le nom de l'ingénieur britannique des voitures de course "Allan Staniforth" qui a contribué à la formation de généra-

tions d'ingénieurs spécialisés dans la conception et la fabrication des voitures de course, ce qui confère à cette distinction une valeur scientifique et une grande symbolique, a rappelé le même responsable.

L'évaluation des équipes participantes repose sur plusieurs normes techniques, dont "la qualité de la conception d'ingénierie, la gestion du projet, la qualité de la fabrication et de l'assemblage, ainsi que sur les résultats des tests techniques statiques et les tests de performance", a fait savoir M. Daoudi, pour qui, cet exploit reflète "la compétence des étudiants algériens et leur capacité à donner une meilleure image de l'Université algérienne dans les compétitions internationales".

R.N.

INSPECTION DU TRAVAIL

Ouverture de chantiers de réforme à partir de septembre prochain

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a annoncé, dimanche à Alger, l'ouverture, à partir de septembre prochain, de chantiers de réforme concernant le dispositif de l'Inspection du travail. Présidant l'ouverture des travaux de la rencontre nationale d'évaluation des services de l'Inspection générale du travail, le ministre a annoncé "l'ouverture, à partir du mois de septembre prochain, de chantiers de réforme portant sur la révision du cadre réglementaire régissant les inspecteurs régionaux du travail, afin de consacrer le principe de justice et d'égalité des chances, outre la révision du statut particulier des inspecteurs du travail, en vue de

l'adapter aux exigences de l'étape actuelle et de contribuer à l'amélioration du service public". Dans ce cadre, M. Saihi a salué les efforts déployés sur le terrain par les inspecteurs du travail, rappelant que l'Inspection du travail a effectué, au cours de l'année 2025, "plus de 231.000 visites de terrain ayant concerné plus de 4 millions de travailleurs", un bilan qui, a-t-il dit, "reflète une dynamique soutenue de l'activité du dispositif de l'Inspection du travail". Ces chiffres témoignent également de "la volonté d'assurer le suivi de l'application de la législation du travail et d'accompagner les entreprises économiques, notamment avec le recul du nombre d'infractions et l'amélioration du niveau de conformité

aux législations et réglementations en vigueur". M. Saihi a souligné que l'inspecteur du travail "n'est pas uniquement une autorité répressive, mais également un partenaire et un accompagnateur de l'entreprise économique, jouant un rôle essentiel d'orientation, de conseil et d'accompagnement, dans un esprit de bonne foi, ce qui permet d'améliorer le niveau de conformité aux lois et de surmonter les difficultés liées à la compréhension ou à l'application des textes juridiques". Il a également indiqué que la santé et la sécurité au travail constituent un axe stratégique de l'action de l'inspection du travail, appelant à "ancrer la culture de prévention au sein des établissements pour limiter les accidents

du travail". Dans ce cadre, M. Saihi a assuré que le ministère œuvre à "renforcer les moyens mis à la disposition des inspecteurs du travail, à travers la généralisation de la numérisation et l'adoption d'une politique de formation continue basée sur les aspects pratiques, l'amélioration des conditions de travail et la mise à disposition des moyens de prévention et de protection nécessaires à l'accomplissement des missions sur le terrain". Il a, à ce propos, souligné que "les transformations économiques que connaît le pays nécessitent une actualisation permanente des connaissances des inspecteurs du travail, à travers l'élaboration d'un programme national de formation, encadré en coordination avec les étab-

lisements du secteur, à l'instar de l'Ecole Supérieure de la Sécurité Sociale (ESSS), et de l'Institut national du travail (INT), tout en renforçant l'échange d'expertises et l'ouverture sur les expériences nationales et internationales". Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement d'un programme de formation, à partir du 15 septembre 2026, au profit des inspecteurs du travail de la République du Nigeria, s'inscrivant dans le cadre "du renforcement de la coopération internationale et de la valorisation de l'expérience algérienne dans le domaine de l'inspection du travail".

R.N.

VISITE DE PEDRO SANCHEZ EN ALGÉRIE

Une étape importante dans le renforcement des relations bilatérales

La visite de travail et d'amitié effectuée lundi en Algérie par le président du Gouvernement d'Espagne, M. Pedro Sanchez, a marqué une étape importante dans le renforcement des relations bilatérales, dans toutes leurs dimensions. Lors de cette visite, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réservé un accueil officiel à l'invité de l'Algérie au siège de la Présidence de la République, avant de tenir un entretien en tête-à-tête, élargi, par la suite, aux délégations des deux pays. Dans une déclaration conjointe à l'issue de ces entretiens, le président de la République a affirmé que la visite du président du Gouvernement espagnol en Algérie "témoigne de la volonté politique des deux pays amis de promouvoir leur partenariat bilatéral, porteurs d'avantages avérés". Il a souligné, à ce titre, qu'il s'agissait d'"une étape cruciale et majeure pour la préparation de la 8e session de la réunion de haut niveau algéro-espagnole, prévue en automne prochain". Par ailleurs, le

président de la République a salué l'adhésion des autorités espagnoles à la démarche de l'Algérie pour récupérer les fonds détournés, soulignant les "résultats satisfaisants" obtenus dans ce dossier qui s'inscrit "parmi les priorités". Le président de la République a tenu à féliciter le gouvernement et le peuple espagnols pour le sacre "mérité" de leur sélection nationale de football, qui a remporté dimanche la Coupe du monde 2026 contre l'Argentine, décrochant, ainsi, sa deuxième étoile. "Je pense que la victoire était pleinement méritée, au regard du niveau atteint par l'élite sportive espagnole", a ajouté le président de la République, qui a partagé la joie de ce titre mondial avec le président du Gouvernement espagnol, lors d'un déjeuner offert en l'honneur de la délégation espagnole. De son côté, le président du Gouvernement d'Espagne a présenté ses sincères condoléances pour les victimes de l'incendie survenu à l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia à

Alger. Par ailleurs, M. Sanchez a réaffirmé que son pays considère l'Algérie comme un "partenaire stratégique et un pays ami", mettant en avant la volonté des deux pays d'édifier d'excellentes relations dans le cadre d'une "nouvelle étape" de leur coopération bilatérale. M. Sanchez a souligné que sa visite de travail et d'amitié effectuée en Algérie, symbolise la "ferme volonté d'approfondir cette amitié et d'élargir la coopération bilatérale orientée vers l'avenir", relevant que les deux pays sont liés par "un traité d'amitié et de bon voisinage" et que "le renforcement du dialogue politique est la base sur laquelle tout se construit". A cet égard, il a indiqué que les délégations des deux pays travaillent d'ores et déjà à faire de la 8e réunion de haut niveau un "véritable succès", permettant de "poser les jalons nécessaires" au renforcement de la coopération dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre la migration irrégulière et des échanges culturels. En marge de cette visite, le président de la République a également

reçu, au siège de la Présidence, des chefs d'entreprises espagnoles activant dans divers secteurs. La rencontre a permis d'évoquer le renforcement des perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues espagnoles, lesquels ont manifesté leur intérêt pour les opportunités d'investissement prometteuses offertes en Algérie. Par ailleurs, des rencontres ont eu lieu entre les membres des gouvernements des deux pays. A cette occasion, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu avec son homologue espagnol, M. José Manuel Albares, tandis que le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a eu des entretiens avec la troisième vice-présidente du gouvernement et ministre de la Transition écologique et du Défi démographique, Mme Sara Aagesen Munoz.

Hamza B.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET CELUI DE LA SOLIDARITÉ

Organisation de camps d'été au profit des enfants pris en charge par le secteur

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organise, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, des camps d'été nationaux au profit des enfants pris en charge par le secteur, afin de consacrer leur droit à bénéficier d'espaces de loisirs, ont indiqué des communiqués simultanés des deux ministères.



Ainsi, "dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, visant à améliorer les programmes de prise en charge destinés aux enfants relevant du secteur et à renforcer leur droit à bénéficier d'espaces de loisirs durant les vacances d'été, le ministère organise, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, des camps d'été nationaux pour les enfants au titre de l'année 2026". Ces camps sont destinés aux enfants présentant un

trouble du spectre de l'autisme, aux enfants à besoins spécifiques, ainsi qu'aux enfants accueillis dans les établissements de l'enfance assistée, l'opération étant organisée selon un calendrier réparti sur plusieurs étapes. La wilaya de Jijel accueillera les activités des camps du 25 au 31 juillet en cours, tandis que les wilayas de Boumerdes et de Tipasa les abriteront du 2 au 7 août, et prendront fin dans la wilaya d'Oran, du 10 au 17 août. S'agissant des enfants assistés, l'opération d'accueil dans les camps d'été a débuté aujourd'hui et se poursuivra pro-

gressivement jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des sessions programmées durant la saison estivale, selon le communiqué. Le secteur assure un encadrement spécialisé des camps, à travers "la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires composées de médecins, de psychologues cliniciens, d'éducateurs spécialisés, ainsi que de cadres pédagogiques et de santé, afin de garantir un accompagnement psychologique, éducatif et sanitaire des enfants et le bon déroulement des différentes activités dans les meilleures conditions". Les enfants bénéficieront, au niveau de ces camps, d'"un programme riche et varié, élaboré en coordination avec le ministère de la Jeunesse selon une approche intégrée tenant compte de leurs spécificités et de leurs besoins, et combinant les volets récréatifs, éducatifs et de développement des capacités, à travers une série d'activités sportives, de jeux aquatiques, de natation, d'équitation, d'ateliers de travaux manuels, d'activités culturelles et interactives, outre des programmes destinés au développement des compétences comportementales", conclut le communiqué.

MÉTRO D'ALGER: Prolongation des horaires d'exploitation jusqu'à minuit durant le week-end

La SEMA annonce une prolongation exceptionnelle des horaires d'exploitation du Métro d'Alger à l'occasion de la saison estivale 2026, les vendredis et samedis. La SEMA (Société d'exploitation du Métro d'Alger) précise que les dernières rames partiront à 00h00 (minuit) durant le week-end, dans le cadre des mesures visant à faciliter les déplacements des citoyens et à accompagner la hausse du trafic des voyageurs pendant la saison estivale. Cette mesure exceptionnelle a pour objectif d'adapter le service de transport public aux besoins des usagers durant la période estivale, marquée notamment par une intensification des déplacements et des activités en soirée.

VISITE À BÉJAÏA DE LA SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉE DES MINES : Inauguration d'une unité d'exploitation de la célestine

En marge de sa visite dans la wilaya de Béjaïa, Madame Karima Tafer, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des mines, a inauguré une unité d'exploitation et de production de la célestine (sulfate de strontium), du groupe privé des frères Zerkoune installé à la zone industrielle de Beni Mansour, commune de Boudjellil, daïra de Tazmalt. L'unité produit une capacité de 50.000 tonnes par an. La Célestine est une mine destinée à la fabrication de verrerie. La secrétaire d'Etat a souligné l'importance de cette mine qui s'inscrit dans un secteur stratégique, conformément aux orientations du président de la République pour une relance économique locale prospère et une vision lointaine pour l'exportation de ce produit ». Le responsable du groupe, M. Zerkoune a déclaré que « l'unité emploie actuellement 50 ouvriers et que le groupe est très ambitieux surtout avec les demandes des pays étrangers et actuellement nous exportons la célestine vers l'Espagne ».

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Sortie de la première promotion de titulaires du CES en diabétologie

Le ministère de la Santé a organisé une formation au profit des médecins généralistes en vue d'obtenir le certificat d'études spécialisées (CES) en diabétologie, couronnée par la sortie de 52 médecins, marquant ainsi une étape importante dans le développement de la formation médicale spécialisée en Algérie, indique un communiqué du ministère. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de qualification et de renforcement des compétences dans le domaine de la formation médicale spécialisée en Algérie, précise la même source. La première édition, organisée à l'Université des sciences de la santé, a été sanctionnée par la sortie de 52 médecins répartis sur 32 wilayas. Ces derniers ont bénéficié de

l'expérience de 33 professeurs de l'enseignement supérieur, reconnus comme des références nationales dans leurs spécialités, et dont la contribution a permis d'"assurer une formation théorique de haut niveau qui s'appuie sur les données scientifiques les plus récentes et les meilleures pratiques en matière de prise en charge du diabète". Les médecins ont également suivi des stages pratiques d'une durée de neuf semaines, répartis sur cinq services hospitaliers à Alger, leur permettant d'"acquérir une vision globale de la prise en charge des patients diabétiques, en conciliant connaissances théoriques et pratique clinique", ajoute le communiqué. Par ailleurs, cette première édition a vu le développement d'une application web adaptative, accessible depuis un ordi-

nateur ou un smartphone, laquelle constitue un outil opérationnel au service de la pratique clinique et de la recherche scientifique. Elle permet d'"unifier la collecte des données des patients, d'assurer leur consultation et leur suivi en temps réel, ainsi que d'analyser les données recueillies afin de produire des résultats scientifiques exploitables", souligne la même source. Les résultats de cette première édition "ouvrent des perspectives prometteuses pour le renouvellement et le développement de cette formation, selon une organisation plus performante et plus ambitieuse, contribuant ainsi au renforcement des compétences nationales dans le domaine de la prise en charge du diabète", note le communiqué.

TIPASA :

Affluence record vers le littoral de la wilaya

Les fortes chaleurs qui touchent plusieurs régions du pays depuis quelques jours ont provoqué une véritable ruée vers le littoral de Tipasa. Dès les premières heures de la matinée, des milliers de familles prennent la route en direction des plages de la wilaya, pour échapper aux températures caniculaires et profiter de la fraîcheur de la Méditerranée. Une affluence particulièrement remarquable durant les week-ends, mais également en semaine, où les principales plages affichent rapidement com-

plet. Les aires de stationnement sont vite saturées, les restaurants et cafétérias accueillent leurs premiers clients dès la matinée, tandis que les plages se remplissent progressivement dans une ambiance familiale marquée par les baignades, les jeux d'enfants et les activités de loisirs. De Douaouda à Damous, le littoral tipasien vit au rythme des vacances d'été. Les plages de Colonel Abbas, Matares, Le Grand Bleu, Chenoua, et El Beldj, figurent parmi les destinations les plus prisées. Leur proximité avec Alger et les

wilayas du Centre, la qualité reconnue de leurs eaux de baignade, leurs paysages naturels ainsi que les différents services proposés sur place attirent quotidiennement des milliers de visiteurs. Certaines familles arrivent dès l'aube pour réserver un emplacement, tandis que d'autres prolongent leur journée jusqu'en soirée afin de profiter de la douceur du climat et des promenades le long du littoral. Pour faire face à cette importante affluence, les communes côtières ont mobilisé l'ensemble de leurs moyens humains et

matériels. La gratuité des plages sous haute surveillance. Les services communaux, les équipes de la Protection civile, les services de sécurité ainsi que les établissements publics chargés de la gestion des plages sont pleinement mobilisés. Les autorités locales accordent une attention particulière au respect de la gratuité des plages publiques. À cet effet, des commissions de contrôle effectuent régulièrement des sorties sur le terrain afin de veiller au respect de la réglementation en vigueur et de prévenir tout dépassement.

ORAN :

Apprentissage gratuit de la natation

Dans le cadre de la saison estivale des activités, les autorités de la wilaya d'Oran ont lancé une opération permettant aux enfants d'accéder gratuitement à 12 piscines publiques afin d'y apprendre la natation. Placée sous le slogan « Apprendre à nager est un droit

pour chaque enfant », cette initiative vise à favoriser la pratique de cette discipline, à promouvoir les activités sportives et à offrir des espaces de loisirs sécurisés durant les vacances d'été. Selon les services de la wilaya, le dispositif concerne 12 piscines réparties à travers plusieurs communes, y

compris les plus éloignées du chef-lieu.

Ainsi, les enfants pourront bénéficier de la gratuité trois jours par semaine, les lundis, mercredis et jeudis, de 8 h à 16 h.

D'autre part, il y a lieu de savoir que l'encadrement des séances a été confié à l'office des

établissements de jeunesse, relevant de la Direction de la jeunesse et des sports.

Les inscriptions s'effectuent auprès des structures de jeunesse des différentes communes, sur présentation d'un dossier administratif simplifié, afin d'organiser les groupes et d'assurer un accueil

dans de bonnes conditions.

Cette opération a été renforcée récemment par la mise en service d'une nouvelle piscine dans le quartier de Bouamama (ex-El Hassi), à Oran, augmentant ainsi les capacités d'accueil du réseau des piscines publiques de la wilaya.

CAMPS D'ÉTÉ DE JIJEL

Arrivée de près de 80 enfants de la République arabe sahraouie

Un groupe de près de 80 enfants de la République arabe sahraouie, bénéficiaires de camps d'été est arrivé à Jijel pour y passer leurs vacances.

Le groupe a été accueilli à l'aéroport Ferhat Abbas par le directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Amine

Meziane Cherif, accompagné des cadres du secteur. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur de la jeunesse et des sports a précisé que "ce groupe d'enfants de la République arabe sahraouie est composé de près de 80 enfants (garçons et filles) de différents âges". La même source a indiqué qu'un programme varié d'activités récréatives, culturelles, scientifiques et sportives a été prévu à l'intention des hôtes de la wilaya durant tout leur séjour au camp d'été. Ce programme inclut des tournées touristiques en coordination avec des partenaires des autres secteurs pour permettre à ces enfants de découvrir les sites touristiques, historiques et culturels que recèle la wilaya de Jijel.



LUTTE DU PEUPLE SAHRAOUI POUR L'AUTODÉTERMINATION :

Soutien renouvelé de l'Afrique du Sud et de la Namibie

L'Afrique du Sud et la Namibie ont réitéré leur position ferme en faveur de la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, exprimant leur engagement à poursuivre la solidarité avec le peuple sahraoui jusqu'à ce qu'il soit en mesure d'exercer son droit à l'autodétermination, selon des comptes-rendus médiatiques sahraouis. Cette prise de position a été exprimée lors d'une rencontre entre le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, et la présidente de la Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah, en marge de la quatrième session de la commission bilatérale conjointe entre les deux pays et du forum d'affaires sud-africain-namibien, qui s'est tenu en Afrique du Sud. Les deux parties ont affirmé, lors de cette rencontre, la constance de leur solidarité avec le peuple du Sahara occidental, encore qualifié de dernière colonie en Afrique,

et leur soutien à sa lutte pour mener à son terme le processus de décolonisation et obtenir sa liberté. Cette position s'inscrit dans le cadre des relations historiques étroites entre l'Afrique du Sud et la Namibie, deux pays africains qui ont maintenu leur soutien à la cause sahraouie au sein de l'Union africaine et dans les instances internationales, malgré les manœuvres de l'occupation et de ses alliés. À cette occasion, la présidence namibienne a publié un communiqué confirmant le maintien des actions et des canaux de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa quête de liberté et de décolonisation. La Namibie a, à de nombreuses occasions, exprimé son soutien inconditionnel aux choix du peuple sahraoui en faveur de la liberté et de l'indépendance, réaffirmant son appui à la cause sahraouie ainsi que sa solidarité avec le peuple qui lutte pour arracher son droit légitime et juste à

l'autodétermination. En juin dernier, l'Afrique du Sud avait condamné la répression systématique exercée contre le peuple sahraoui par l'occupation marocaine, insistant sur la nécessité de procéder à la décolonisation du Sahara occidental, conformément au droit international et à la charte des Nations unies. Pretoria a par ailleurs souligné que le droit à l'autodétermination ne peut être remplacé, réinterprété ou restreint par des arrangements imposés sans l'expression libre de la volonté du peuple concerné, ajoutant que tant que l'occupation illégale et continue du Sahara occidental ne prendra pas fin, «cette tragédie humaine se poursuivra. Par conséquent, nous devons tous veiller à permettre enfin au peuple sahraoui de choisir lui-même son avenir par un référendum qui permette l'expression réelle de son droit à l'autodétermination».

ÉLECTRICITÉ EN TUNISIE :

Zoom sur l'évolution des ventes et le nombre des clients

Selon des chiffres officiels, le nombre total de clients de l'électricité en Tunisie a atteint 4,494 millions en 2023, contre 4,419 millions en 2022, selon les données de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG). La STEG a ainsi enregistré près de 74 900 clients supplémentaires en un an, soit une progression d'environ 1,7 %.

UNE HAUSSE DE 8,5 % DEPUIS 2019

Entre 2019 et 2023, le portefeuille de clients de l'électricité est passé de 4,142 millions à 4,494 millions, ce qui représente une augmentation de 351 600 clients, soit près de 8,5 % en quatre ans. La progression s'est poursuivie de manière régulière durant cette période :

- 4,142 millions de clients en 2019
- 4,234 millions en 2020
- 4,329 millions en 2021
- 4,419 millions en 2022
- 4,494 millions en 2023

Les clients raccordés au réseau de basse tension représentaient la quasi-totalité du portefeuille de la

STEG, avec 4,473 millions de clients en 2023, contre 4,123 millions en 2019. De leur côté, les clients de la moyenne et de la haute tension ont atteint 21 300 en 2023, contre 19 800 en 2019. Ils représentent ainsi moins de 0,5 % de l'ensemble des clients de l'électricité.

TUNIS ET LE CENTRE CONCENTRENT LE PLUS GRAND NOMBRE DE CLIENTS

La région de Tunis demeure le premier centre de distribution en nombre de clients, avec 1,078 million d'abonnés en 2023. Elle est suivie par :

- le Centre : 923 300 clients
- le Nord : 663 100 clients
- le Sud : 508 800 clients
- le Sud-Ouest : 471 100 clients
- Sfax : 430 600 clients
- le Nord-Ouest : 418 900 clients

Le Sud a enregistré la plus forte progression entre 2019 et 2023. Le nombre de clients y est passé de 404 100 à 508 800, soit une hausse de près de 26 %. À l'inverse, le Sud-Ouest comptait 471 100 clients en 2023, contre 477 600 en

2019, malgré une reprise par rapport aux niveaux observés entre 2020 et 2022. Les ventes d'électricité de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) ont atteint 17,296 milliards de kilowattheures en 2023, contre 17,303 milliards de kWh en 2022, selon les données relatives aux différents centres de distribution. Le volume vendu a ainsi légèrement reculé de 6,8 millions de kWh, soit une baisse marginale d'environ 0,04 % sur un an. Les ventes demeurent toutefois supérieures de 5,7 % à leur niveau de 2019, lorsqu'elles s'établissaient à 16,367 milliards de kWh.

TUNIS EN TÊTE DES VENTES

La région de Tunis, qui regroupe les gouvernorats de Tunis, de l'Ariana, de Ben Arous et de La Manouba, a enregistré le volume de ventes le plus élevé en 2023, avec 4,770 milliards de kWh. Elle est suivie par la région du Centre, comprenant Sousse, Monastir, Mahdia et Kairouan, avec 3,456 milliards de kWh, puis par la région du Nord, qui rassemble Zaghouan, Bizerte et Nabeul,

avec 3,174 milliards de kWh. La région du Sud a, pour sa part, totalisé 1,860 milliard de kWh, devant Sfax avec 1,552 milliard de kWh, le Sud-Ouest avec 1,398 milliard de kWh et le Nord-Ouest avec 1,087 milliard de kWh. Les évolutions diffèrent sensiblement d'une région à l'autre. Le Sud-Ouest a enregistré la plus forte hausse annuelle, ses ventes progressant de 5,9 %, passant de 1,320 milliard de kWh en 2022 à 1,398 milliard en 2023. À Sfax, les ventes ont augmenté de 3,7 %, tandis que la région du Sud a affiché une légère progression de 0,2 %. À l'inverse, les ventes ont reculé de 1,8 % dans le Centre et de 1,4 % dans la région de Tunis. De légères baisses ont également été enregistrées dans le Nord et le Nord-Ouest. Après être tombées à 15,322 milliards de kWh en 2020, les ventes d'électricité avaient rebondi à 16,384 milliards en 2021, puis atteint un sommet de 17,303 milliards en 2022. Les chiffres de 2023 traduisent ainsi une stabilisation de la demande à un niveau élevé, malgré des évolutions régionales contrastées.

AUX ÎLES CANARIES : Les Sahraouis appellent à la libération des prisonniers politiques

L'Association de la communauté sahraouie aux îles de Gran Canaria a organisé une manifestation de solidarité à Las Palmas en soutien aux prisonniers politiques sahraouis. L'événement s'est déroulé en présence de Carmelo Ramírez, conseiller à la solidarité internationale du Conseil insulaire de Gran Canaria, des membres de l'Association canarienne de solidarité avec le peuple sahraoui. Étaient également présents à cet événement, des membres du bureau du Front Polisario aux îles Canaries, du bureau provincial du ministère des Communautés sahraouies et des Territoires occupés, des enfants sahraouis accompagnés de leurs familles d'accueil, ainsi que la communauté sahraouie des îles de Gran Canaria et de Fuerteventura. La manifestation comprenait des activités culturelles et de sensibilisation, notamment l'installation d'une tente traditionnelle sahraouie et une exposition de photographies de prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons d'occupation marocaines, ainsi qu'une présentation d'objets et d'arts traditionnels reflétant la culture nationale sahraouie. La manifestation s'est conclue par la lecture d'une déclaration dénonçant la situation des droits humains dans les territoires occupés. Elle a également souligné les conditions de vie des prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim, notamment celles de Naâma Asfari, en grève de la faim illimitée depuis plus de quarante jours, appelant à leur libération immédiate et inconditionnelle.

LIBYE :

Les réserves de gaz estimées à environ 53 000 milliards de pieds cubes

Le président du conseil d'administration de la Compagnie nationale libyenne de pétrole, l'ingénieur Massoud Suleiman, a révélé, lors de l'ouverture de la deuxième édition de l'atelier technique consacré à l'examen de « la vision stratégique de la Compagnie nationale de pétrole pour les projets de développement du gaz naturel en Libye », que les réserves gazières du pays sont estimées à environ 53 000 milliards de pieds cubes. Le président du conseil d'administration de la Compagnie nationale libyenne de pétrole a appelé les entreprises internationales à investir dans ce secteur vital afin de nouer des partenariats efficaces, susceptibles de renforcer les activités d'exploration terrestres et offshore, et de convertir les ressources disponibles en réserves prouvées. Cette démarche devrait également contribuer à créer un climat d'investissement attractif, à favoriser le transfert d'expériences et de savoir-faire, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles perspectives au secteur privé local et à la main-d'œuvre nationale. Massoud Suleiman a par ailleurs indiqué que le principal pilier de la vision de la compagnie en matière de développement des projets liés à l'industrie gazière repose sur l'intensification des investissements et la mise en place de nouveaux projets stratégiques. L'objectif est de développer l'industrie du gaz, d'assurer l'approvisionnement du marché intérieur et de répondre à ses besoins énergétiques croissants.

L'ARGANIER :

L'arbre légendaire des écosystèmes durables à vertus économiques

Par Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

Le 10 mai de chaque année correspond à la célébration de la Journée internationale de l'arganier, un évènement qui vient rappeler l'importance de cet arbre légendaire dans la protection des écosystèmes et dans la promotion des conditions socio-économiques des populations locales.



Arbre providence, l'arganier, de son nom scientifique *Argania spinosa* (L.) Skeels, appartient à la famille des Sapotacées. Il fut appelé autrefois *Sideroxylon spinosum*, puis *Argania sideroxylon*, dit communément arganier ou argane. Cette appellation désigne soit l'espèce, soit l'huile tirée de son amande. Il s'agit d'une espèce la plus originale de l'Afrique du Nord appelé en Arabe littéraire « Al Arjane ou Arkane »

Son intérêt biologique, environnemental et écologique est lié à son adaptation parfaite à des conditions climatiques les plus rudes et difficiles. C'est ce qui lui confère une place prépondérante dans les essences forestières sahariennes pour la conservation des sols et la lutte contre la désertification. L'arganier qui porte aujourd'hui le nom de *Argania spinosa* est la seule espèce du genre *Argania*, apparue il y a 250 millions d'années et qui regroupe environ 800 espèces d'arbres et arbustes tropicaux.

• De l'histoire de l'arganier :

L'arganier semble être une espèce-relique. Il se serait répandu durant l'ère tertiaire, caractérisée alors par un climat chaud et tempéré, s'étalant sur de vastes étendues ou

existaient des forêts denses mais qui, au fil du temps, ont été dégradées par l'homme et ses élevages, ainsi que par les aléas de la nature. Cet arbre mythique fut décrit par de nombreux auteurs musulmans ayant voyagé en Afrique du Nord au temps de l'Andalousie tels que El Bekri (1014-1094) et Al Idrissi (1165-1175) ainsi que le botaniste Ibn Al-Baitar (1190-1248) l'ayant mentionné dans son *Traité des simples*, ainsi que plusieurs autres auteurs comme Léon l'Africain (1486?-1535) dans son œuvre « Description de l'Afrique ».

L'histoire retiendra par ailleurs que les Phéniciens faisaient le commerce de son huile dans les comptoirs établis le long de l'océan Atlantique. Ce qui suscita la curiosité plus tard, des Occidentaux comme le botaniste danois Schousboe (1766-1832) qui s'y intéressa. L'arganier, par ses vertus multiples revêt aujourd'hui, de nombreux usages tant forestiers que fourragers ou fruitiers. Selon certaines estimations, l'arganier occupe une surface de 3 millions d'hectares, mais de manière parfois très disséminée en fonction des conditions pédoclimatiques, généralement difficiles (relief accidenté et sécheresses fréquentes, 150 à 400 mm de précipitations annuelles), mais aussi dépendant de la pression anthropique (urbanisation,

surpâturage, déboisement). Sa surface a été réduite de moitié en un siècle, font remarquer certaines sources.

D'autres annoncent cependant, une surface de 1,5 million d'hectares au début du 10ème siècle, réduite à 800 000 ha d'arbres plantés au 11ème siècle. Ce qui représente une baisse de quelque 600 ha/an.

• De la botanique de l'arganier

Sur le plan botanique, l'arganier est un arbre aux rameaux épineux, d'où son nom *spinosa* qui signifie « épineux ». Il est de 8 à 10 m de hauteur, aux feuilles atténuées en un court pétiole, très résistant. Il est parfaitement adapté à l'aridité et présente une cime large et ronde, un tronc noueux, tortueux et assez court, souvent formé de plusieurs parties entrelacées. Les feuilles de l'arganier sont de couleur vert sombre, très coriaces. Elles sont consommées en zones sahariennes par les dromadaires et les chèvres qui grimpent sur les arbres, parfois jusqu'à 8 mètres de hauteur. Elles mangent les jeunes pousses et le fruit en laissant le noyau qu'il contient, jouant ainsi un rôle essentiel dans l'écosystème local.

Les fleurs blanches à jaune verdâtre sont hermaphrodites, gamopétales à tube très court et sont réunies en glomérules. Elles apparaissent en mai-

juin. Le fruit est une fausse drupe ovale, fusiforme de 30 mm de long environ, jaun-brun, contenant à maturité, une noix très dure abritant 2 ou 3 « amandons ». Le fruit est une drupe jaune parfois rougeâtre, de forme ovale, ronde ou en fuseau de 30 mm. Il est formé d'un péricarpe charnu ou pulpe riche en glucides et protéines et qui couvre un noyau très dur. La noix d'argan renferme de 2 à 3 amandes, appelées « amandons » qui produiront l'huile. Elles représentent environ 3% du fruit frais mais ce poids peut doubler lors des années pluvieuses.

Le stade de maturation des fruits a lieu pendant presque toute l'année et dépendant de l'importance des pluies. Les fruits apparaissent souvent après les pluies d'automne, mûrissent au printemps et tombent au sol au début de l'été.

A maturité, les fruits tombent naturellement et se dessèchent en sol. C'est alors que de l'amande qu'on extrait la précieuse huile. Quant au tourteau, il sert de nourriture pour les animaux. Le système racinaire de l'arganier est profond mais dépourvu de poils absorbants (racines « magniloïdes »). Il profite d'une symbiose avec divers types de champignons pour pallier cette déficience et seuls ces derniers peuvent apporter les différents nutriments à l'arbre. La reproduction artificielle et

la mise en culture de celui-ci nécessite ainsi l'inoculation de plusieurs espèces de champignons au niveau de ses racines.

L'arganier fournit un bois très dur, appelé bois de fer, utilisé essentiellement comme bois de chauffage. La plante possède des mécanismes qui limitent ou ralentissent la chute du potentiel foliaire et relèvent de la stratégie d'évitement. L'arbre ne perd ainsi ses feuilles que transitoirement, en cas de grande sécheresse.

• Aires géographiques et étages bioclimatiques

L'arganier est un arbre d'origine tropicale qui, au fil du temps, s'est étendu hors de sa région géographique d'origine pour s'implanter en Afrique subtropicale et principalement dans le sud-ouest marocain et à l'ouest de l'Algérie. Parfaitement adapté aux climats et aux sols de la région, ses caractéristiques physiologiques et écologiques font de lui, l'arbre idoine pour lutter contre l'érosion et la désertification, principalement dans les zones sahariennes. L'arganier a résisté aux changements climatiques depuis l'ère tertiaire jusqu'à nos jours. Il supporte tout type de sols : argileux, calcaires ou siliceux, meubles ou compacts.

Suite en page 9

Suite de la page 8

C'est un arbre thermophile, adapté aux fortes températures et xérophile, supportant la sécheresse et des températures allant jusqu'à 50°C grâce à son système racinaire souterrain pivotant qui peut atteindre une profondeur de 30 mètres pour absorber de l'eau. Mais il tolère toutefois de légères températures négatives, ce qui limite son implantation à une altitude de l'ordre de 1300 m.

Les arganeraies sont des forêts à physionomie très ouverte. Les arbres sont distants les uns des autres dont la croissance est lente, tributaire de l'eau et non pas du temps. L'arbre peut vivre 250 ans, mais certains écrits prétendent que sa durée de vie peut dépasser cinq siècles. La plante d'arganier présente un port droit ou étalé selon son environnement. En sol fertile, il offre une couronne dressée et largement déployée, alors que dans les zones sèches et désertiques, il a une forme rabougrie, repliée sur elle-même. Le tronc étant court et tortueux à écorce rugueuse et crevassée, portant des rameaux épineux. Ses petites feuilles alternes sont vertes et coriaces qu'il peut perdre en cas de fortes chaleurs pour économiser l'eau. Les fleurs discrètes et regroupées en grappes apparaissent généralement en février, couvrant entièrement l'arbre d'une voile jaune verdâtre. La multiplication est liée à la symbiose mycorhizienne qui favorise la croissance de l'arganier juvénile qui porte des endomycorhizes à arbuscules, au moment de la transplantation. Ces champignons peuvent éviter le stress hydrique et accroître la chance de survie des plantules. Le fruit de cet arbre contient une noix dure dans laquelle se trouvent 2 à 3 graines qu'on appelle les amandons. Elles contiennent une huile comestible très appréciée, ressemblant à l'huile d'olive. Dans son milieu naturel, les chèvres et les chameaux mangent les fruits et dispersent les noix dures avec leurs excréments. Ses noix sont alors récoltées et pressées pour obtenir une huile qui peut coûter jusqu'à 10 fois plus chère que l'huile d'olive. Très riche en acides gras essentiels et en vitamine E, l'huile d'argan est réputée pour ses propriétés hydratantes, revitalisantes et antirides, comme elle est idéale pour lutter contre le dessèchement de la peau. Elle adoucit l'épiderme et prévient le vieillissement cutané dû aux conditions climatiques extrêmes (soleil, vent, froid).



Elle est également utilisée pour régénérer et nourrir les cheveux secs et fortifier les ongles. Par ailleurs, la population offrait jadis l'huile d'argan, accompagné de miel en signe d'hospitalité aux invités. Son bois produit un charbon d'excellente qualité car il est dense, très résistant et brûle lentement. Il était utilisé autrefois, pour l'élaboration d'outils agricoles et pour la construction des charpentes et des réseaux d'irrigation. Ses feuilles et la pulpe de son fruit sont utilisées comme fourrages.

• De l'agrotechnie de l'arganier

L'arganier se multiplie par semence ou par bouturage. Le semis est souvent effectué après un trempage des graines dans l'eau tiède pendant 48 heures pour ramollir les téguments durs des graines (noyaux). Il s'effectue en période estivale (Juin-Juillet) car, la graine d'Arganier a besoin de températures élevées de 30 à 35°C. En hiver lorsque, les températures sont aux dessous de 20°C, la germination est faible et les graines pourrissent généralement dans le sol. La germination des graines lors de la période estivale est plus importante et plus rapide que celle de la période hivernale. La température est un facteur limitant de la germination des graines de l'arganier. En culture, le semis a aussi besoin d'un substrat léger (sable, argile et terreau), qui favorise la croissance rapide des racines, outre l'arrosage régulier mais sans excès d'eau. Pour la pratique du bouturage, l'aptitude à l'enracinement est variable. Certaines boutures s'enracinent facilement, d'autres difficilement. Cette aptitude dépend en grande partie du potentiel génétique du pied mère. Alors que le greffage s'adapte mieux que le

bouturage. Outre, son aptitude à conserver les performances des greffons (clones sélectionnés), le greffage permet de garder les avantages du semis (racines longues permettant à l'Arganier d'épuiser l'eau en profondeur). Les portes greffes peuvent être soit un sujet adulte, soit un sujet issu de semis, de 6 à 8 mois d'âge qui seront taillés à 10 ou 15 cm de hauteur (à partir du substrat) avant de recevoir le greffon. Pour les arbres, ce sont les branches de 2 ans qui se trouvent sur la souche à la base qui se prêtent le mieux au greffage. Quant aux greffons, ils sont des pousses de l'année qui sont utilisées de préférence et choisies selon les critères de performances telles que la résistance, le rendement, la forme, l'absence d'épines, etc. Pour être facilement insérés, les greffons doivent être de taille inférieure à celle des portes greffes (3 à 4 mm de diamètre). Plusieurs types de greffes ont été essayées : la greffe en fente apicale simple et la greffe par perforation apicale ou perforation latérale qui sont les plus faciles et donnent les meilleurs résultats. Quant à la production, celle-ci n'est pas toujours régulière. Elle est obtenue au bout de 5 à 6 ans, avec un maximum de rendement atteint à l'âge de 60 ans. Un hectare d'arganiers produit environ 800 kg de noix, qui fournit quelque 40 kg d'amandes destinées à l'obtention de l'huile d'argan (ou huile d'argane). Un arbre porte de 10 à 30 kg de fruits par an, sachant que 100 kg de fruits mûrs sont requis pour obtenir 1 litre d'huile par le procédé artisanal qui exige au moins 15 heures de concassage, torréfaction, passage à la meule, malaxage et pressage. Un procédé d'extraction industriel permettrait d'augmenter de 45 % la quantité

d'huile produite qui se trouve encore dans les tourteaux (38 kg de fruits/litre). Ces derniers servent toutefois à nourrir le bétail pendant l'hiver.

• La culture de l'arganier en Algérie :

En Algérie, le peuplement naturel d'arganier est essentiellement localisé dans le sud-ouest algérien dans la région de Tindouf (Touref Bouaam), un milieu dans lequel, il pourrait représenter une source de revenus pour les habitants de ces régions et pour lesquelles, il joue un rôle irremplaçable dans l'équilibre écologique, voire économique. Il est cependant menacé d'extinction par les aléas naturels et les actes de prédation. On dénombre aujourd'hui 70.000 hectares d'arganeraie. Le programme initié par les services des forêts de la wilaya de Tindouf consiste en la mise en terre de plants de cette espèce forestière sur une superficie de 20 ha, à travers la réalisation d'un forage hydraulique et de nombreux retenues d'eau dans la région de Oued El Ma qui compte une superficie arganière de quelques 300 ha, avec une densité de 10 à 20 arbres/ha. Même si ce secteur accorde une importance à la préservation de cette espèce végétale rare et endémique, au sud-ouest du pays, cela demeure néanmoins insuffisant et mérite des programmes opérationnels d'extension. L'arganier est localisé à 110 km au Nord-Ouest du chef-lieu de la Wilaya de Tindouf dont la superficie occupée est de 672,41 hectares. Le nombre de sujets recensés est de 5.257 arbres alors que l'aire naturelle de l'arganeraie est de 70 000 hectares (selon l'étude réalisée par le Bureau d'Etudes Geosystem - Consult, 2009). Cette étude a d'ailleurs proposé la création

d'une réserve naturelle à Touiref Bou Aam, sur une superficie de 250 000 hectares ayant pour objectif de préserver l'espèce et son habitat, d'assurer sa régénération et repeupler l'arganeraie dans les lits d'oueds et autres bas-fonds et dépressions. En effet, la culture de l'arganier a connu un net recul, ces dernières années, en raison des conditions climatiques et de l'arrachage illicite. La présence de l'arganier à Tindouf et à Mostaganem et d'autres régions qui s'y prêtent pourrait néanmoins inciter les habitants de ces localités à étendre ses superficies et en faire une source de revenus car son huile, à elle seule, est l'une des plus onéreuses au monde, outre ses avantages sur la préservation de l'environnement. En Algérie, on tend aujourd'hui à s'intéresser davantage à l'arganier de la sorte que de nombreuses recherches ont été effectuées et d'autres sont en cours de réalisation tant au niveau de l'Institut National de la Recherche Forestière (INRF) qu'en milieu universitaire. Ces recherches portent notamment sur la préservation de l'espèce, ses modes de multiplication, son adaptation au milieu et les possibilités de son extension dans d'autres aires.

Présent dans son aire géographique de prédilection, l'arganier, que l'on tend aujourd'hui à promouvoir et l'étendre inexorablement, hormis les considérations économiques et sociales qu'il fait valoir, joue un rôle indéniable dans les équilibres écologiques. Il permet la lutte contre les changements climatiques compte tenu de sa résistante aux conditions de sécheresse et d'aridité surtout. Grâce à son système racinaire puissant, il contribue au maintien du sol et permet de lutter contre l'érosion hydrique et éolienne qui menacent de désertification, une bonne partie de la région.

C'est aussi, un lieu de biodiversité contenant de nombreux organismes vivants (faune, flore et micro-organismes) sont directement liés à sa présence. Il fournit de ce fait, un écosystème idoine pour la biodiversité. Ainsi, sauvegarder l'arbre légendaire qui constitue l'espèce parfaite des écosystèmes durables et l'étendre dans d'autres zones revêt aujourd'hui, une importance capitale. Alors, y penser sérieusement, c'est déjà agir.

Mohamed KHIATI
Docteur et Expert
Agronome
Khiam61@yahoo.fr

EL MOUDJAHID

RÉUNION DU BUREAU DU CONSEIL DE LA NATION ÉLARGI :

La visite du président de la République en Allemagne saluée

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, hier, au siège de l'institution parlementaire, une réunion du bureau du Conseil de la nation, élargie aux présidents des groupes parlementaires, ainsi qu'au questeur.



Consacrée à l'examen de plusieurs questions d'ordre organisationnel relatives au fonctionnement de la chambre haute du Parlement, cette réunion a également été l'occasion de passer en revue plusieurs dossiers d'actualité nationale et institutionnelle. Les travaux se sont ouverts dans un climat de profonde émotion, les membres du bureau élargi observant une minute de silence à la mémoire des victimes du tragique sinistre survenu au Centre de l'enfance assistée d'El-Mohammadia. Ils ont prié Allah, le Tout-Puissant, d'accorder aux défunts Sa sainte miséricorde et de les accueillir en Son vaste paradis, tout en exprimant leurs sincères condoléances à leurs familles et leurs vœux de prompt et complet rétablissement aux personnes blessées.

Le bureau, présidé par M. Azouz Nasri, a, par la suite, salué les résultats de la visite officielle effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République fédérale d'Allemagne. Il a été souligné, à cet égard, que cette visite a été couronnée par la signature de plusieurs accords, projets de coopération et partenariats économiques et d'investissement, de

nature à renforcer la position de l'Algérie en tant que partenaire fiable, à ouvrir de nouvelles perspectives en matière de développement, de transfert de technologies et de promotion de l'investissement productif. Le bureau du Conseil de la nation a, en outre, rendu un vibrant hommage à la Cour constitutionnelle, à sa tête la présidente, ainsi que l'ensemble de ses membres, pour la qualité du travail accompli, à l'occasion de la proclamation des résultats définitifs des élections législatives du 2 juillet dernier.

«Le professionnalisme, le sens élevé des responsabilités et la mobilisation exemplaire dont a fait preuve cette haute institution dans l'examen des recours, la vérification minutieuse des résultats et le traitement des contestations, en toute indépendance et dans le strict respect des dispositions constitutionnelles et légales» sont autant d'éléments qui ont été mis en avant.

Cette démarche a permis la proclamation des résultats définitifs dans les délais impartis, consolidant ainsi la crédibilité des institutions de l'État et consacrant les principes de l'État de droit et des institutions. Aussi et à l'approche de l'installation de la dixième législature de l'Assemblée populaire nationale, le bureau du Conseil de la nation a adressé ses chaleureuses félicitations aux députés nouvellement élus, en leur souhaitant pleine réussite dans l'exercice de leurs missions constitutionnelles. Il a également réaffirmé son engagement à renforcer la coordination et la complémentarité entre les deux chambres du Parlement, sous la devise «Un Parlement à deux Chambres... une seule voix». Sur le plan organisationnel, les membres du bureau élargi ont, notamment, examiné un projet d'instruction relatif à l'organisation de l'activité extérieure du Conseil de la

nation.

Ce texte sera enrichi avant son adoption définitive, afin de renforcer l'efficacité de l'action parlementaire sur le plan international. Le bureau a également adopté une instruction fixant les conditions et les modalités d'attribution des véhicules de fonction, dans le cadre de l'organisation des moyens administratifs mis à la disposition des membres du Conseil de la nation pour l'accomplissement de leurs missions.

En clôture des travaux, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a adressé ses félicitations à M. Benalia Belhouadjeb, élu à la présidence du groupe parlementaire du tiers présidentiel.

Les membres du bureau élargi ont enfin débattu de plusieurs questions organisationnelles liées au bon fonctionnement de l'institution parlementaire.

L'EXPRESS

NOUVELLES
RÉVÉLATIONS SUR LE
SCANDALE
PEGASUS:

Le système marocain mis à nu

Cinq ans après les premières révélations sur le logiciel espion Pegasus, le consortium Forbidden Stories publie de nouvelles enquêtes mettant en cause les services de renseignement marocains. Selon ces révélations, le Maroc aurait mis en place un système de surveillance d'une ampleur exceptionnelle, visant aussi bien des opposants politiques et des journalistes marocains que des responsables étrangers. Avant l'acquisition de Pegasus en 2017, les services marocains utilisaient déjà des méthodes sophistiquées, notamment l'installation de logiciels espions sur des téléphones neufs revendus à des militants ou encore l'infiltration de cybercafés. Ils recouraient alors au logiciel Remote Control System (RCS) de la société italienne Hacking Team. À partir de 2017, Pegasus, développé par la société israélienne NSO Group, devient l'outil privilégié des services marocains grâce à sa capacité d'infecter un téléphone à distance, sans intervention de la cible (« zéro clic »). Selon un ancien agent de la DGST marocaine, les services seraient rapidement devenus « addicts » à cet outil. D'après Forbidden Stories, près de 13 000 numéros de téléphone auraient été ciblés, parmi lesquels figurent des journalistes, des opposants, des chefs d'État étrangers, dont Emmanuel Macron, Charles Michel, ainsi que des responsables algériens. L'enquête affirme également que les opérations les plus sensibles étaient pilotées depuis le « Bureau 21 », sous l'autorité de Fouad Ali El Himma, conseiller influent du roi Mohammed VI, et que les informations collectées étaient transmises aux plus hautes autorités marocaines. Ces nouvelles révélations relancent le scandale Pegasus et mettent de nouveau en lumière les pratiques présumées de surveillance attribuées aux services de renseignement marocains.

LE QUOTIDIEN D'ORAN

L'AUGMENTATION DE L'ALLOCATION VOYAGE :

Entre droit acquis et usage frauduleux

L'augmentation de l'allocation de voyage par les pouvoirs publics, a été largement saluée par les citoyens comme une mesure visant à alléger la charge financière des voyages à l'étranger. Toutefois, bien qu'elle ait été conçue pour profiter aux véritables voyageurs, cette mesure a également mis en lumière, des pratiques parasitaires qui compromettent l'objectif même de son instauration.

En effet, des cas sont apparus où des individus et même des organismes cherchent à tirer profit de cette allocation pour réaliser un gain rapide et d'une manière frauduleuse, que ce soit par le biais de voyages fictifs, de la revente illégale des devises obtenues ou de manœuvres mal-saines impliquant des documents et des déplacements qui ne correspondent pas à un voyage réel.

Bien que ces comportements ne reflètent pas l'attitude de la majorité des citoyens, ils ternissent l'image de la société et ouvrent la voie à d'autres mesures plus strictes qui affecteront tout le monde. La

manipulation de l'allocation de voyage ne constitue pas une simple infraction administrative ; elle représente une atteinte aux deniers publics et compromet le principe d'égalité des chances.

Chaque dinar ou unité de devise étrangère allouée à cette fin doit parvenir aux bénéficiaires légitimes, plutôt que de servir de moyen de spéculation ou d'enrichissement illicite.

À l'inverse, il incombe aux autorités compétentes d'affiner continuellement les mécanismes de contrôle et de conditionner l'accès à cette aide à des procédures de vérification plus coercitives ; l'objectif est de limiter les risques d'abus sans pour autant compliquer la situation des voyageurs respectueux de la loi. Par ailleurs, la sensibilisation à l'obligation du respect de la réglementation demeure un élément essentiel pour préserver ce dispositif. Le maintien de l'allocation de voyage relève d'une responsabilité partagée entre l'État et le citoyen.

Les droits vont de pair avec les obligations, et tout usage abusif pour Mohand El

Hocine Ouffroukh entraînerait des conséquences pour tous, qu'il s'agisse d'un contrôle renforcé ou d'une réduction des avantages.

Par conséquent, le respect de la loi et l'intégrité dans l'utilisation de cette allocation sont les seuls moyens d'en garantir la pérennité et d'atteindre l'objectif pour lequel elle a été instaurée. Malheureusement, certains individus peu scrupuleux, ne comprennent pas que l'allocation de voyage n'est ni une simple largesse ni un moyen de s'enrichir rapidement, il s'agit plutôt d'un soutien de l'État destiné à faciliter les déplacements des citoyens à l'étranger et qui préserve grandement leur dignité.

Lorsque cette allocation fait l'objet d'une utilisation illégale, la première victime n'est pas seulement le Trésor public, mais aussi, le citoyen respectueux de la loi, qui risque de subir par la suite des conséquences négatives en raison des agissements d'une minorité ayant choisi la fraude. La réponse ne doit pas se limiter à imposer des sanctions une fois l'infraction

commise, elle doit également reposer sur une surveillance efficace, sur le conditionnement du versement des subventions à des mécanismes de vérification rigoureux, ainsi que sur une position ferme à l'égard de tout réseau ou intermédiaire favorisant l'exploitation illicite des ces fonds.

Parallèlement, la conscience civique et le respect de la loi demeurent la première ligne de défense pour préserver cet acquis. La force d'une politique publique se mesure non seulement à ce qu'elle offre aux citoyens, mais aussi, à l'engagement de ces derniers à la respecter.

Toute tentative de contourner l'allocation de voyage, compromet la confiance entre l'État et la société, et laisse entendre que l'intérêt individuel prime sur le bien commun. Si de tels agissements persistent, chacun en subira les conséquences.

À l'inverse, le respect de la loi demeure la véritable garantie du maintien de cette allocation et de la réalisation des objectifs pour lesquels elle a été créée.

LE GÉNOCIDE SIONISTE CONTRE GHAZA SE POURSUIT

Dix nouveaux Ghazaouis tombent en martyrs, le bilan approche les 73 300 morts

Dix Palestiniens sont tombés en martyrs par des tirs de l'armée de l'occupation sioniste au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, portant à 73 293 le nombre de morts depuis octobre 2023, a annoncé mardi le ministère de la Santé.



Dans un communiqué, le ministère a précisé que ce nouveau bilan comprenait neuf personnes tuées par les forces israéliennes et une autre ayant succombé à des blessures subies lors d'une précédente attaque.

Quarante-deux personnes ont également été blessées depuis lundi, portant le nombre total de blessés à 173 906.

Selon le ministère, de nombreuses victimes restent ensevelies sous les décombres ou gisent sur les routes, les équipes ambulancières et de la Défense civile étant toujours dans l'incapacité de les atteindre.

L'armée israélienne poursuit ses attaques quotidiennes dans la bande de Ghaza malgré le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025. Ces attaques ont fait 1 168 morts et 3 798 blessés palestiniens depuis cette date, selon le ministère.

La guerre menée par Israël depuis octobre 2023 a laissé la bande de Ghaza en ruines, sur fond de conditions humanitaires catastrophiques pour les 2,4 millions d'habitants du territoire.

LE HAMAS DÉSIGNE KHALIL AL-HAYYA À LA TÊTE DE SON BUREAU POLITIQUE

Le mouvement palestinien Hamas a annoncé, lundi, la désignation de l'un de ses principaux dirigeants, Khalil al-Hayya, à la tête de son bureau politique, en remplacement de Yahya Sinwar, tué par les forces israéliennes dans la bande de Ghaza en octobre 2024.

Dans un bref communiqué, le mouvement a indiqué que Khalil al-Hayya avait été « élu

à la tête du bureau politique du mouvement », succédant ainsi à Yahya Sinwar.

Figure de premier plan du Hamas, Khalil al-Hayya avait pris la direction du mouvement dans la bande de Ghaza en octobre 2024, après la mort de Yahya Sinwar lors d'une opération israélienne. Il occupait auparavant le poste de vice-dirigeant du mouvement sous la direction de Sinwar.

UN DIRIGEANT BASÉ AU QATAR

Élu député de Ghaza en 2006 après la victoire du Hamas aux élections palestiniennes, il s'impose progressivement comme un acteur majeur de l'organisation. Contrairement à certains dirigeants davantage associés à la branche militaire, Hayya s'est forgé une réputation de négociateur, participant notamment aux discussions sur la libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit en 2011, aux négociations de cessez-le-feu avec Israël et aux tentatives de rapprochement avec le Fatah. Installé au Qatar, il a joué un rôle central dans les discussions diplomatiques autour de Ghaza avec Doha, Le Caire et Washington. Proche de l'Iran, il a également contribué au rapprochement entre le Hamas et l'« axe de la résistance » après les tensions apparues durant la guerre en Syrie. Son profil combine une ligne idéologique conservatrice et une capacité à dialoguer avec différents acteurs régionaux. Sa nomination a lieu dans un contexte où le Hamas tente de préparer son avenir politique. Hayya affirme défendre la lutte armée, tout en ayant évoqué la possi-

bilité d'une dissolution de la branche militaire du mouvement en cas de création d'un État palestinien dans les frontières de 1967. Sa légitimité repose aussi sur son histoire personnelle : plusieurs membres de sa famille ont topmés en martyrs lors de la guerre génocidaires contre Ghaza, tandis que lui-même a survécu à plusieurs tentatives d'assassinat. Désormais à la tête du mouvement, il devra composer avec les pressions internationales, les négociations sur l'avenir de Ghaza et les divisions internes du camp palestinien.

DES BULLDOZERS D'OCCUPATION CONSTRUISENT UNE ROUTE COLONIALE PRÈS DE RAMALLAH

Aujourd'hui, mardi, des bulldozers d'occupation israélienne ont pavé une route de colonisation sur les terres des villes de Deir Qadis et Kharbatha Bani Harith, à l'ouest de Ramallah, pour relier la colonie « Nili » avec une nouvelle colonie qui devait être établie sur les terres des deux villes.

Les citoyens ont signalé que la route de peuplement prévue pénétre dans les oliveraies situées au nord du village de Deir Qadis et passe le long des maisons des citoyens, dans le cadre des travaux de pavage visant à relier la colonie « Nili » à la nouvelle colonie qui doit être établie dans la région.

Ils ont ajouté qu'un certain nombre d'habitants avaient arrêté les travaux de terrassement pendant une heure, en signe de protestation contre la destruction de leurs terres, avant que les forces d'occupa-

tion ne prennent d'assaut l'endroit, dispersent les citoyens et assurent la reprise des travaux de terrassement.

Les citoyens ont expliqué que les soldats d'occupation menaçaient d'évacuer la zone s'ils refusaient de partir pour reprendre les travaux d'excavation.

L'OCCUPATION PROVOQUE DES INCENDIES DANS LES ZONES DE PÂTURAGE DU NORD DE LA VALLÉE DU JOURDAIN

L'armée d'occupation israélienne a provoqué mardi, des incendies dans de vastes zones du nord de la vallée du Jourdain.

Le militant des droits humains Fares Fuqaha a rapporté que l'armée d'occupation menait des exercices militaires au sud et à l'ouest des villages de Bardala et Kardala, dans le nord de la vallée du Jourdain, ce qui a entraîné des départs de feu dans les pâturages de la région.

Il a ajouté que, ces terres sont accaparées par les colons depuis des années et que les Palestiniens sont empêchés d'y accéder et d'utiliser leurs ressources pour nourrir leur bétail.

DES COLONS CLÔTURENT DES TERRES DANS LE NORD DE LA VALLÉE DU JOURDAIN

Des colons ont clôturé mardi, des pâturages dans le nord de la vallée du Jourdain.

Le chef du conseil du village d'al-Malih, Mahdi Daraghme, a signalé que des colons avaient commencé à clôturer des terres s'étendant

entre Ein al-Hilweh et Hammamat al-Malih, dans le nord de la vallée du Jourdain.

Il a ajouté qu'au cours des trois dernières années, des colons avaient clôturé et accaparé des milliers de dounams de pâturages et de terres montagneuses dans le nord de la vallée du Jourdain.

3 BLESSÉS LORS D'UNE ATTAQUE COLONIALE CONTRE DES CITOYENS À RABA, À L'EST DE JÉNINE

Trois citoyens ont été blessés mardi matin dans une attaque menée par des colons sur la ville de Raba, à l'est de Jénine.

Le chef du conseil du village de Raba, Ghassan Bazour, a déclaré à Wafa qu'un groupe de colons avait attaqué la maison du citoyen Yassin Hassan Silawi dans la région nord-est de la ville, l'avaient sévèrement battu ainsi que deux de ses fils et avaient également tenté de voler des moutons dans sa ferme.

Il a ajouté que les colons venaient de l'avant-poste colonial établi sur les terres du village dans la région de Jabal al-Salmi, notant que Raba est soumise à des attaques continues par les colons.

Bazour a souligné que l'attaque survient dans le contexte de l'escalade des attaques coloniales contre la ville, ses habitants et leurs biens, en particulier dans les zones proches de l'avant-poste colonial établi sur ses terres.

Les forces d'occupation israéliennes ont mené un raid lundi soir, sur le village d'al-Mughayyir, au nord-est de Ramallah. Selon des sources locales, des soldats israéliens ont pris d'assaut le village et se sont déployés dans différents quartiers, tirant à balles réelles. Aucun blessé n'est à déplorer. Ces mêmes sources ajoutent que les forces d'occupation ont interpellé plusieurs jeunes hommes lors du raid, avant de les relâcher. Al-Mughayyir et les villages et villes environnants subissent des raids incessants des forces d'occupation, auxquels s'ajoutent les attaques menées par des colons contre les citoyens palestiniens et leurs biens. Par ailleurs, les forces d'occupation israéliennes ont démoli une maison dans la ville de Sa'ir, à l'est d'Hébron. Des sources locales ont indiqué à notre correspondant que les forces d'occupation ont démoli une maison de deux étages appartenant au citoyen Fouad Jaradat dans la zone de Wadi al-Shark, d'une superficie de 300 mètres carrés.

GLYCÉMIE

Sept aliments à bannir après 18h

Fatigue au réveil, fringales nocturnes, kilos qui s'installent, etc. Et si tout cela était lié à un pic de glycémie mal géré le soir ?

Peu de gens le savent, mais certains aliments consommés après 18h peuvent dérégler notre métabolisme et impacter notre santé de façon très sournoise. Notre experte nutrition nous explique pourquoi certains choix alimentaires après 18h sont de véritables pièges pour notre glycémie !

Pourquoi faire attention au pic de glycémie le soir ?

La glycémie, c'est le taux de sucre dans le sang. Lorsqu'il grimpe en flèche après un repas trop riche ou mal équilibré, le pancréas libère de l'insuline pour ramener ce taux à la normale. Mais le soir, notre sensibilité à l'insuline diminue naturel-



lement, ce qui rend l'organisme plus vulnérable aux excès. Résultat : stockage plus facile des graisses, sommeil perturbé, et augmentation du risque de prédiabète ou de diabète de type 2 à long terme.

Dans un autre registre, une glycémie élevée en soirée peut aussi provoquer des réveils nocturnes, des sueurs ou des fringales au petit matin. À la longue, ce déséquilibre peut fatiguer le pancréas et favoriser une prise de

poids insidieuse, notamment autour de la ceinture abdominale.

Les 7 aliments qu'il vaut mieux éviter après 18h

Voici la liste des aliments à éviter au dîner ou en collation tardive pour préserver une glycémie stable :

Les céréales industrielles type petit-déjeuner : ultra-sucrées, elles provoquent un pic glycémique brutal.

Les jus de fruits : même "100 % pur jus", ils sont concentrés en fructose et font grimper la glycémie rapidement.

Le pain blanc : riche en glucides rapides, il favorise les hausses de sucre sanguin.

L'alcool : vin, bière ou cocktails ralentissent la vidange gastrique et déstabilisent la glycémie pendant la nuit, pouvant même provoquer une hypoglycémie rebond ;

Les pâtisseries et biscuits :

souvent consommés devant la télé, ils combinent sucres simples et graisses ;

Les sodas et boissons sucrées : même en version "light", ils perturbent le métabolisme ;

Les plats préparés : trop riches en sucres cachés et en amidons modifiés.

Ces aliments, souvent perçus comme anodins, ont en réalité un impact, surtout lorsqu'ils sont consommés quotidiennement, sans fibres ni protéines pour en ralentir l'absorption.

Faut-il vraiment bannir tous les glucides le soir ?

La réponse est : non, absolument pas ! Inutile de tomber dans l'excès inverse. Certains glucides complexes, associés à des fibres, peuvent être consommés le soir sans aucun problème et sont même tout à fait recommandés pour leurs nombreux impacts positifs sur la santé : légumineuses, légumes, quinoa ou féculents et pains complets...

L'important est d'éviter les aliments transformés à index glycémique élevé et de privilégier des repas nourrissants, riches en fibres et en protéines. Cela aide à stabiliser la glycémie nocturne, favoriser un sommeil réparateur et même à limiter les fringales nocturnes !

Pour éviter les pics de glycémie le soir, mieux vaut repenser ses habitudes alimentaires dès 18h. Une glycémie stable la nuit, c'est un corps plus léger, un sommeil de meilleure qualité et une meilleure santé !

FLORE INTESTINALE

L'alliée cachée de votre digestion !

La flore intestinale, aussi appelée microbiote, désigne l'ensemble des micro-organismes vivant dans l'appareil digestif humain, principalement dans l'intestin grêle et le côlon. Elle joue un rôle fondamental dans la digestion. Zoom sur les fonctions digestives du microbiote.

Qu'est-ce que le microbiote ?

Le microbiote intestinal abrite des milliers de milliards de micro-organismes présents principalement dans l'intestin grêle et le côlon. Ce sont essentiellement des bactéries, mais on y trouve aussi des levures et des virus. On compte environ un milliard d'espèces différentes, pesant au total 1 à 2 kg !

Notre microbiote se forme dès la naissance. Il se crée durant les 2 ou 3 pre-

mières années de vie. Les premiers micro-organismes avec lesquels un nouveau-né entre en contact à la naissance sont ceux présents dans la flore vaginale et intestinale de sa mère, si l'accouchement s'est fait par voie naturelle. Puis le microbiote va continuer à se former au fur et à mesure que le nourrisson grandit et entre en contact avec différentes bactéries.

À l'âge adulte, le microbiote est relativement stable. Mais sa composition et son fonctionnement peuvent subir des changements en fonction des facteurs extérieurs comme l'alimentation ou les traitements antibiotiques par exemple.

Comment la flore intestinale intervient-elle dans la digestion ?

La microbiote a pour mission de dégrader les aliments complexes que notre

organisme est incapable de digérer seul. Il s'agit des fibres végétales (comme la pectine ou certains amidons) contenues dans les fruits, les légumes ou encore les céréales.

Il faut savoir que les bonnes bactéries de la flore intestinale se nourrissent des fibres. En les "mangeant", ces bonnes bactéries transforment les fibres en molécules qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. De ce fait, une alimentation pauvre en fibres peut créer un déséquilibre dans le microbiote intestinal (trop de mauvaises bactéries et pas assez de bonnes bactéries).

Dysbiose intestinale : quelles conséquences sur la digestion ?

La dysbiose intestinale se traduit par une baisse importante du nombre de

bonnes bactéries présentes dans notre flore intestinale. Cela va entraîner plus de fermentation et de putréfaction. Ce qui va se traduire par des troubles digestifs comme des ballonnements, des gaz et des maux de ventre. Le ventre est de ce fait plus gonflé.

La dysbiose intestinale affaiblit également le système immunitaire, rendant l'organisme plus vulnérable face aux agents pathogènes.

Pour prendre soin de votre microbiote et bien digérer, soignez votre alimentation. Mangez des aliments riches en fibres et en prébiotiques et limitez votre consommation d'aliments nocifs pour l'équilibre du microbiote (notamment les sucres raffinés).

5 remèdes naturels pour soigner un coup de soleil

Vous avez oublié d'appliquer de la crème solaire avant de vous exposer et vous avez attrapé un vilain coup de soleil ? Si vous n'avez pas de Biafine sous la main, vous pouvez piocher quelques ingrédients dans la cuisine pour concocter un remède naturel tout aussi efficace.

Avant toute chose, il est primordial de boire de l'eau régulièrement afin de réhydrater votre peau. Cela va l'aider à se régénérer en profondeur et à atténuer la douleur. Elle a été brûlée au premier degré, la priorité est donc de la rafraîchir.

Du concombre

Parce qu'il est naturellement riche en eau, le concombre est un remède efficace contre les coups de soleil. Passez-le sous l'eau, coupez-le en rondelles puis appliquez ces dernières sur le coup de soleil. Vous serez rapidement soulagée grâce au pouvoir rafraîchissant de ce légume.

Du gel d'aloë vera

Réputé pour ses incroyables vertus sur la digestion, le gel d'aloë vera a aussi des propriétés adoucissantes, cicatrisantes et anti-inflammatoires qui permettent de soulager rapidement les coups de soleil. Appliquez-le délicatement sur la zone rouge et douloureuse jusqu'à pénétration

complète, puis rajoutez-en une couche afin que la peau puisse boire. Préférez du gel d'aloë vera pur à une simple crème car il sera plus concentré.

Du melon

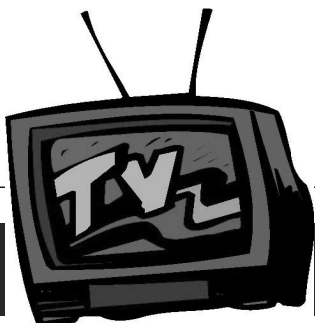
Vous avez un melon qui traîne dans la cuisine ? Sa pulpe est riche en vitamine A et ses pépins sont riches en acides gras : c'est le cocktail parfait pour calmer l'inflammation tout en assouplissant la peau brûlée. Mixez un morceau de melon avec ses pépins puis déposez la mixture sur le coup de soleil avant de laisser poser 15 minutes. Efficacité garantie.

Du lait écrémé ou du yaourt

Les protéines contenues dans le lait écrémé et le yaourt ont des vertus apaisantes très efficaces. Vous pouvez étaler un pot de yaourt nature sur le coup de soleil et le laisser poser 15 minutes avant de rincer.

Du vinaigre de cidre

Le vinaigre de cidre est très efficace pour assouplir et apaiser la peau après un coup de soleil. Tout en rééquilibrant le PH de la peau, le vinaigre de cidre atténue la sensation d'échauffement. Remplissez une petite bassine avec moitié eau et moitié vinaigre. Imbibez un torchon de ce mélange puis appliquez-le directement sur votre peau.



Selection du jour

TF1

20h10

Un Indien dans la ville

Avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle, Tolsty, Jackie Berroyer, Sonia Vollereaux, Dominique Besnehard, Marc De Jonge, Marc Brunet, Olivier Hémon, Katja Weitzenböck, Pauline Pinsolle, Stanley Zana

Stéphane décide un beau jour de s'envoler pour l'Amazonie afin d'aller régler son divorce avec Patricia, l'épouse dont il vit séparé depuis treize ans. Steph veut en effet se remarier avec Charlotte, une jeune femme originale et mystique. Avec son téléphone et son ordinateur sous le bras, l'homme d'affaires débarque dans la jungle amazonienne, bien décidé à s'acquitter de sa mission au plus vite... Mais retrouver Patricia au coeur de cette végétation luxuriante n'est pas une mince affaire.



arte

20h05

Hors normes

Résumé du programme

L'inspection des affaires sociales a dans sa ligne de mire les associations de Bruno et Malik qui depuis vingt ans et sans agrément viennent en aide aux enfants autistes. Les deux amis embauchent trop de personnel, s'occupent de trop de cas, ce qui agace les autorités. Ensemble, ils tentent de faire sortir de sa coquille le jeune Valentin, un cas très sérieux, et l'emmènent découvrir des chevaux, sans succès. Bruno trouve du travail à Joseph, fasciné par les machines à laver et Malik

forment des référents, comme Dylan, issus de banlieues difficiles. Acteur: Vincent Cassel (Bruno Haroche), Reda Kateb (Malik), Hélène Vincent (Hélène, la mère de Joseph), Bryan Mialoundama (Dylan), Alban Ivanov (Menahem), Voir plus Réalisateur: Eric Toledano, Olivier Nakache



6 20h10

J'en connais un rayon

Présenté par : Julien Courbet

Ce jeu met cinquante candidats à l'épreuve dans des situations inspirées du quotidien. Face à des scénarios que chacun peut vivre en tant que consommateur, les joueurs devront faire preuve de flair, de bon sens et d'astuce pour faire les bons choix lors de leurs achats. Julien Courbet, entouré d'Olivier Dauvers, expert de la grande distribution, et d'Anne-Claire Moser, avocate, présente ce divertissement aussi amusant qu'instructif, qui promet de vous divertir tout en vous aidant à devenir un consommateur plus averti. Il vous aide ainsi à faire les bons choix dans votre consommation, vous permettant de réaliser de véritables économies, le tout dans la bonne humeur.



france 2

20h10

Tout cela je te le donnerai



Avec David Kammenos, Bruno Solo, Louise Monot, Nicole Calfan, Aurélien Wiik, Lionel Erdogan, Alexis Loret, Mélanie Maudran, Annie Gregorio, Anne Décis, Sophie Cattani, Philypa Phoenix

Manuel, un écrivain parisien de renom, apprend qu'Aymeric, son mari, vient de mourir dans un accident de voiture près d'Aix-en-Provence. Il croyait pourtant que son mari était en voyage d'affaires à Bruxelles... Sous le choc, Manuel se met immédiatement en route pour le Sud de la France, où il rencontre sa belle-famille, effarée d'apprendre qu'Aymeric avait un mari.

france 3

20h10

Secrets d'Histoire

Présenté par : Stéphane Bern

Stéphane Bern nous propose une émission exceptionnelle sur le roi Arthur et les chevaliers de la table ronde ! Les personnages de cette histoire - le roi Arthur, l'enchanteur Merlin, la fée Viviane, Lancelot du Lac, la fée Morgane, sans oublier Excalibur, l'épée sacrée qu'il faut extraire du rocher - ressemblent au générique d'un conte de fées. Depuis la forêt de Brocéliande, en Bretagne, à 40 kilomètres à l'ouest de Rennes, Stéphane Bern entame une épopée sur les traces d'un personnage dont on croit tout connaître, mais dont l'existence même est perpétuellement remise en question ! Cette histoire passionnante du roi Arthur nous entraîne à la recherche de lieux légendaires.



W9

20h25

Enquête d'action

Présenté par : Marie-Ange Casalta

C'est un grand classique des jeudis soir dans le centre-ville de Rennes : une jeune femme a tellement bu qu'elle ne tient plus debout. Pour le sapeur-pompier Antoine, la garde ne fait que commencer. Dans cette métropole étudiante aux allures de campus géant, les bars ne désemplissent pas et les soirées tournent trop souvent mal. Des fêtards ivres qui finissent la nuit aux urgences, un bûcheron coincé sous un arbre, une fuite de gaz qui menace une école : «Enquête d'action» a partagé le quotidien de ces femmes et ces hommes qui se dévouent corps et âme pour secourir les Bretons. Sur un chantier, un ouvrier vient de faire une chute de 7 mètres. L'homme ne peut plus bouger.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

38 LA FRANCE annonce l'inscription de 38 millions d'euros au budget 2027 pour financer l'ouverture de sept centres de soins destinés aux enfants victimes de violences familiales.

MALGRÉ LE RECUL ENREGISTRÉ DANS LE MONDE

La famine frappe désormais un Africain sur cinq

Malgré le recul enregistré dans le monde, la famine frappe désormais un Africain sur cinq. Quelque 645 millions de personnes, soit 7,8% de la population mondiale, ont souffert de la faim l'an dernier, selon un rapport annuel publié hier, par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Ce chiffre marque une amélioration par rapport aux 688 millions de personnes concernées en 2022, au lendemain de la crise économique liée au Covid-19, mais reste supérieur au niveau enregistré avant la pandémie. La situation demeure particulièrement préoccupante en Afrique, où 20% de la population souffrent de sous-alimentation, définie comme un manque chronique de calories.

L'AFRIQUE, NOUVEL ÉPICENTRE DE LA FAIM

« Le centre de gravité de la faim s'est déplacé de l'Asie vers l'Afrique », a déclaré à la presse française David Laborde, directeur de la division économie agroalimentaire de la FAO.

Les conflits au Soudan, au Sahel et en République démocratique du Congo privent notamment des populations de leurs terres et de leurs revenus. Les chocs climatiques frappent également plus durement le continent. La reprise économique post-Covid a par ailleurs été plus lente qu'attendu et a accentué les inégalités, selon la FAO. Si les systèmes alimentaires ont résisté aux crises récentes sans provoquer de famines comparables à celles des années 1980, leur capacité à absorber de nouveaux chocs reste limitée.

L'OBJECTIF DE 2030 HORS D'ATTEINTE

En 2015, lorsque près de 600 millions de personnes souffraient de la faim, la communauté internationale s'était fixé l'objectif d'éradiquer ce phénomène d'ici à 2030.

L'ONU estime désormais qu'entre 510 et 520 millions de personnes seront encore sous-alimentées à cette échéance, dont plus de la moitié en Afrique.

Au-delà de la faim chronique, 2,1 milliards de personnes, soit 25,8% de la population mondiale, connaissent une insécurité alimentaire modérée ou sévère, caractérisée notamment par des repas irréguliers ou peu diversifiés.

Près de 2,69 milliards de personnes, environ une sur trois, n'ont pas les moyens de s'offrir une alimentation saine, dont le coût a augmenté de 25% en cinq ans.

MALNUTRITION INFANTILE ET PROGRESSION DE L'OBÉSITÉ

Environ 150 millions d'enfants de moins de cinq ans souffraient d'un retard de croissance en 2024, contre 180 millions en 2012, soit près d'un enfant sur quatre.



Dans le même temps, l'obésité continue de progresser chez les adultes. Elle concernait 16,2% d'entre eux en 2024 et pourrait atteindre 18,6% en 2030.

CONFLITS ET CLIMAT MENACENT LES PROGRÈS

La guerre au Moyen-Orient risque de fragiliser les avancées enregistrées en Afrique et en Asie, avertit le rapport. Ses effets sur les prix de l'énergie et des engrais restent pour l'heure limités, mais la crise n'a pas encore été pleinement absorbée, selon David Laborde. La FAO surveille également les conséquences de l'

Niño sur les récoltes en Inde, en Afrique et dans le « corridor sec » d'Amérique du Sud, des régions déjà vulnérables.

À la mi-juin, la FAO et le Programme alimentaire mondial ont appelé à une aide préventive destinée à protéger près de neuf millions de personnes.

David Laborde a exhorté les institutions financières, les banques de développement et les pays donateurs à soutenir les États exposés à des crises dont ils ne sont pas responsables, citant le Malawi confronté au renchérissement des engrais lié à la guerre dans le Golfe.

R.I.

Post scriptum

PAR : SALAH LAKOUES

Dans un monde où les rapports de force semblent désormais dicter les relations internationales, les États qui parviennent à exercer une influence durable ne sont pas toujours les plus puissants militairement ou économiquement. Leur véritable force réside souvent dans leur capacité à incarner une vision, à défendre des principes avec constance et à construire une crédibilité qui dépasse leurs frontières. C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit la visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, à Alger, le 20 juillet 2026.

Loin d'être une simple rencontre bilatérale, cette visite traduit la volonté de Madrid de reconstruire une relation stratégique avec l'Algérie après plusieurs années de tensions, tout en affirmant une politique étrangère qui cherche à concilier intérêts nationaux, respect du droit international et autonomie de décision.

Depuis plusieurs années, Pedro Sánchez s'efforce de donner à l'Espagne une voix singulière au sein de l'Union européenne. Alors que de nombreux gouvernements européens ont privilégié une approche prudente face aux crises internationales, Madrid a adopté des positions plus affirmées sur plusieurs dossiers majeurs. L'Espagne a notamment soutenu la procédure engagée devant la Cour internationale de Justice concernant les accusations de génocide à Gaza, défendu la reconnaissance de l'État palestinien et plaidé pour une application rigoureuse du droit international humanitaire. Cette orientation diplomatique

traduit moins une posture idéologique qu'une volonté de faire du droit le fondement de son action extérieure.

Cette indépendance s'est également manifestée dans les relations avec Washington. En refusant que les bases militaires espagnoles de Rota et de Morón soient utilisées dans certaines opérations américaines liées aux tensions avec l'Iran, le gouvernement espagnol a affirmé que les intérêts de son pays ne sauraient être subordonnés aux choix stratégiques de ses alliés. Cette décision a illustré une conception exigeante de la souveraineté nationale et renforcé l'image d'une Espagne capable d'assumer des positions autonomes, y compris face à la première puissance mondiale.

Cette cohérence diplomatique produit aujourd'hui un effet qui dépasse les seuls cercles gouvernementaux. La crédibilité d'un État ne repose plus exclusivement sur sa puissance économique ou militaire. Elle dépend également de la confiance qu'il inspire auprès des opinions publiques internationales. C'est dans cette dimension que l'Espagne semble avoir acquis un capital politique nouveau.

La récente Coupe du monde de football en a offert une illustration symbolique. L'immense sympathie manifestée envers la sélection espagnole ne relevait évidemment pas uniquement des performances sportives. Elle a également reflété l'image positive dont bénéficie aujourd'hui l'Espagne auprès d'une partie importante de l'opinion internationale. Sans

La visite de Pedro Sánchez à Alger : quand la diplomatie des principes devient une puissance d'influence

établir un lien mécanique entre succès sportif et politique étrangère, il est difficile d'ignorer que le prestige d'un pays résulte aussi de la cohérence entre les valeurs qu'il affiche et la perception qu'en ont les peuples. Le sport constitue souvent un puissant vecteur de « soft power », capable de renforcer le rayonnement d'une nation bien au-delà des terrains.

Pour l'Algérie, cette évolution revêt une importance particulière. Les deux pays entretiennent des liens historiques, humains, économiques et énergétiques qui dépassent largement les aléas diplomatiques des dernières années. La relance du traité d'amitié de 2002 témoigne d'une volonté commune de reconstruire une relation fondée sur la confiance, le dialogue et des intérêts stratégiques partagés. L'Algérie demeure un partenaire énergétique majeur pour l'Espagne, tandis que Madrid représente pour Alger une porte d'entrée privilégiée vers l'Europe.

Mais au-delà des considérations économiques, les deux capitales semblent partager une même lecture de l'évolution du système international. Toutes deux plaident pour un ordre mondial davantage fondé sur le multilatéralisme, le respect de la souveraineté des États et le règlement pacifique des conflits. Cette convergence explique la qualité retrouvée de leur dialogue politique.

La démarche de Pedro Sánchez ne relève cependant ni de l'idéalisme ni de la naïveté. Elle répond également à des objectifs nationaux précis : renforcer le rôle de

l'Espagne en Méditerranée, consolider son influence au sein de l'Union européenne, diversifier ses partenariats énergétiques et apparaître comme un acteur capable de dialoguer aussi bien avec le Nord qu'avec le Sud. En cela, l'éthique et l'intérêt national ne s'opposent pas ; ils se renforcent mutuellement.

Dans un contexte international marqué par la montée des tensions, le retour des logiques de blocs et la remise en cause de nombreuses règles du droit international, la visite de Pedro Sánchez à Alger prend une dimension qui dépasse largement la relation bilatérale. Elle symbolise l'émergence d'une diplomatie où la crédibilité, la cohérence et le respect du droit deviennent eux-mêmes des instruments d'influence.

L'Espagne démontre ainsi qu'une puissance moyenne peut accroître son rayonnement non par la force, mais par la constance de ses principes. Pour l'Algérie, cette évolution ouvre la perspective d'un partenariat renouvelé avec un voisin européen qui semble désormais privilégier le dialogue, l'équilibre et le respect mutuel. Dans un monde de plus en plus fragmenté, cette convergence pourrait constituer l'un des fondements d'une nouvelle architecture de coopération en Méditerranée, où la puissance ne se mesurerait plus seulement à la capacité de contraindre, mais aussi à celle de convaincre.

S. L.